

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES. 1603. RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

CONFÉRENCES

DE DOGME ET DE MORALE

PAR

M. l'abbé LE CANU

Ancien Missionnaire

3 vol in-8 de III-491, 500, 490 pages..... Prix franco \$2.50

(Extrait du Tome II, pages 457-464.)

LE BLASPHEME

EXORDE. — *Vir multum jurans replebitur iniquitate et non discedet a domo illius plaga.* L'homme habité au jurement sera rempli d'iniquités et le malheur ne quittera pas sa maison. (Ecc., xxiii, 13.)

Dieu n'avait donné la parole à l'homme que pour bénir son nom. Mais voilà que, dans son ingratitude, il se sert souvent de cette parole pour outrager son Créateur par le jurement et par le blasphème. Il est vrai, le jurement est quelquefois permis; le serment peut être un acte de religion, par exemple pour rendre témoignage de sa foi ou rendre hommage à la vérité. C'est ainsi que l'ont employé les patriarches, les prophètes et Dieu lui-même. Le serment doit revêtir trois conditions. *in veritate, in justitia, in judicio*; il doit être fait selon la vérité, avec justice et discernement.

1. Selon la vérité, autrement c'est prendre la vérité de Dieu pour affirmer le faux et pour assurer le mensonge que Dieu a en horreur. Quel crime énorme! Vous donc, qui jurez souvent sur votre conscience, sans faire attention si le fait est vrai ou s'il est faux, disant: Que je tombe mort, si ce n'est pas vrai, et autres choses semblables, songez que vous pouvez charger votre âme de fautes graves aux yeux de Dieu. Pères et mères, n'exigez donc jamais que vos enfants ou vos serviteurs vous affirment une chose sur leur conscience. Cinius, un païen, au rapport de saint Basile, aimait mieux payer trois cents talents, somme très considérable, que de jurer même selon la vérité. Quelle confusion pour des chrétiens!

2. *In justitia.* Il faut que l'objet du serment soit juste; car ce serait prendre la vérité de Dieu pour appuyer l'injustice et pour faire triompher le crime. Tenir à un tel serment, comme le fit Hérode, qui accorda la tête de saint Jean-Baptiste à sa fille, parce qu'il avait juré de ne rien lui refuser, tenir à un tel serment c'est un double crime. Combien sont donc criminels aux yeux de Dieu les faux témoins qui profanent la vérité devant les tribunaux, qui profitent de ce qu'on appelle la prescription de la loi pour nier une obligation de conscience! Les faux témoins et les parjures, les Égyptiens les condamnaient à mort; l'ancien Droit civil français leur infligeait la même peine. Dans les Indes on leur coupe tous les membres les uns après les autres; l'Église les frappe d'excommunication, et Dieu les couvre de sa malédiction, tant qu'ils n'ont pas déploré leur crime et réparé ses suites funestes. Nous lisons dans l'histoire de l'Église: Trois mauvais chrétiens conspirèrent contre Narcisse, évêque de Jérusalem, célèbre par sa sainteté; ils confirmèrent leur calomnie par de faux serments. Le premier dit: Si mon témoignage n'est pas vrai, que je meure par le feu; le second: Que je meure de la maladie la plus affreuse; le troisième: Que je perde les yeux. Dieu les prit au mot; l'un expira au sein des flammes, l'autre mourut de la lèpre, et le troisième, témoin des châtements de Dieu envers ses complices, perdit la vue en versant des torrents de larmes. Combien sont coupables

bles ceux qui, en vendant leurs marchandises, pour cacher leurs défauts ou affirmer leurs qualités, ne craignent pas d'entasser parjures sur parjures. Que vous sert-il de jurer de la sorte? Ou vous êtes honnêtes, ou vous ne l'êtes pas; si vous êtes honnêtes, on vous croira sur parole; si vous ne l'êtes pas, tous vos serments ne serviront qu'à augmenter la défiance de tous les gens de probité. Vous le savez, il est écrit: Que sert à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme? Un jour, en Angleterre, une femme achetait quelques légumes; le marchand était distrait; elle s'évada, après ne lui avoir donné qu'une partie du prix. Il la rappelle: Que je tombe morte, dit-elle, si je ne vous ai pas tout payé. Elle tombe morte à l'instant; on lui trouva l'argent caché entre les doigts. Pour en conserver la mémoire on éleva sur la place même une colonne dans la ville de Londres; aujourd'hui encore elle s'appelle la *Colonne du parjure*.

3. *In judicio.* Il faut que le serment soit fait avec jugement: car c'est une profanation véritable que de prendre en vain et pour des bagatelles le nom du Très-Haut: *Non assumes nomen Dei in vanum.* C'est un sacrilège. Nous lisons dans l'histoire: Saint Louis, roi de France, était captif des Musulmans avec toute son armée sur la terre d'Afrique. Ces infidèles, avant de lui rendre la liberté, exigent une formule de serment que le pieux monarque juge contraire au respect qu'il doit à Dieu. Malgré les prières et les larmes de son armée, sa résistance est inébranlable, il refuse ce serment. Il redemande ses chaînes, et s'adressant à ses soldats: Vous savez, leur dit-il, combien votre vie et votre liberté me sont chères, combien je suis sensible à vos prières et à vos larmes; mais, en prêtant le serment qu'on exige de moi, j'offenserais Dieu; jamais je n'y consentirai. Puis, s'adressant aux Musulmans qui frémissent de rage et se disposent à le torturer: Vous avez, leur dit-il, tout pouvoir sur mon corps; mais vous ne pouvez rien sur mon âme. Vaincus par tant d'héroïsme, de la fureur ils passèrent à l'admiration, disant qu'ils ne pouvaient suspecter la fidélité de celui qui n'avait pu être ébranlé par la crainte d'aucun supplice. Et nous, chrétiens, nous les enfants de saint Louis, etc.

Nous avons dit le crime du serment quand il est fait contre la vérité, contre la justice ou sans discernement. Mais combien est coupable celui qui ose proférer le blasphème et qui a l'audace de vomir des imprécations contre Dieu lui-même! C'est la plus noire des ingratitude. Vous diriez-vous consentir à dire des injures à un homme qui vous fait du bien à chaque instant? Non, car vous avez de l'honneur. Eh bien! pourquoi donc faire à Dieu ce que vous ne voudriez pas faire à l'un de vos semblables? Lorsque la persécution ensanglantait l'Église, un tyran pressait un illustre martyr de vomir des blasphèmes, lui promettant de lui laisser la vie et de le combler de richesses et d'honneurs: Il y a quatre-vingt-six ans que je suis au service de Dieu; c'est un bon maître qui ne m'a jamais fait de mal, il m'a environné de ses bienfaits, il m'a donné tout son sang, comment pourrais-je dire des injures à celui qui s'appête à faire mon bonheur pendant l'éternité?

té? Et, en disant ces paroles, il s'élançait avec joie au supplice. Et vous, chrétiens, quel ma. Dieu vous a-t-il donc fait? de quels biens ne vous a-t-il pas comblés? Qui vous donne cette parole dont vous vous servez pour outrager? Que diriez-vous d'un enfant qui, chaque jour, traînerait dans la boue le nom de son père et de sa mère? Serait-il digne de vivre? Ne serait-il point un monstre inspirant l'horreur et le dégoût? Et vous, misérables, vous traînez dans la boue le saint nom de Dieu! Et, après tous ces blasphèmes, en êtes-vous plus grands et plus riches? N'est-ce pas la mal pour le mal? Quelle excuse aurez-vous à présenter à Dieu, quand vous serez devant son tribunal? L'habitude? qui l'a formée? N'est-ce pas vous et volontairement? La colère? mais, au lieu d'un péché, c'en est deux. Voilà une belle excuse qui augmente votre culpabilité aux yeux de Dieu! Pour détruire en vous cette maudite habitude, quels moyens avez-vous employés? Aucun. Hélas! mes Frères, dites-moi que penseriez-vous d'un sujet qui oserait aller jusqu'au pied du trône d'un puissant monarque l'outrager devant son peuple? Quelle comparaison! profaner ce nom adorable devant lequel toute la cour céleste se prosterne avec tremblement, en chantant sans cesse cet hymne d'adoration: *Sanctus, sanctus, sanctus, dominus Deus exercituum.* Le blasphémateur ne mériterait-il pas que Dieu lançât contre lui sa foudre pour l'écraser?

Le blasphème est un crime si horrible que saint Louis aurait désiré être marqué toute sa vie d'un caractère d'ignominie si, par là, il avait pu l'anéantir dans ses États. Les païens eux-mêmes avaient ce crime en horreur; un grand nombre de peuples idolâtres ont porté des lois sévères contre les auteurs du blasphème. L'Église ne craint pas d'aller trop loin en les frappant d'excommunication. Écoutez la voix des docteurs: Je ne connais rien de plus horrible que le blasphème, dit saint Jean Chrysostome: *Blasphemia nihil pejus.* La langue des blasphémateurs, c'est un glaive qui transperce le cœur de Dieu: *Glaivus cor Dei penetrans,* dit saint Jérôme. Le blasphème, ajoute le même docteur, ne mérite pas de pardon: *Blasphemia veniam non meretur.* Ce crime, ajoute-t-il encore, est plus grand que le meurtre et le parricide; car l'un et l'autre n'enlève la vie qu'à un homme et le blasphème s'attaque à Dieu jusque sur le trône de sa gloire. Le blasphémateur est pire que les hérétiques; nourris dans l'erreur, ils ne maudissent Dieu et sa vraie religion qu'entraînés par l'ignorance et les préjugés, et les chrétiens, qui connaissent Dieu, profanent son saint nom: *Si impius maledixisset mihi, sustinuissem utique.* Mais vous, enfants de Dieu, et couverts de son sang, vous blasphémez votre Sauveur: *Quos pretiosum sanguinem redemisti.* Vous êtes pires que les infidèles. Platon, Hérodote et Cicéron nous apprennent que les païens n'osaient prononcer le nom de la Divinité par crainte de profanation. Nabuchodonosor, témoin du miracle de la fournaise ardente, ordonna que celui qui blasphémait le nom du Dieu d'Israël fût condamné à mort. Le blasphémateur est pire que les Juifs déicides, dit saint Augustin: *Non minus peccavit qui blasphemavit Christum regnantem in caelis quam qui crucifixerunt viventem in terris.* S'ils l'avaient connu, ils ne l'auraient jamais crucifié: *Si cognovissent, nunquam crucifixerunt.* Il est pire que les animaux féroces; du sein de leurs forêts, ils louent Dieu à leur manière par leurs rugissements. Vous êtes dans un pays civilisé, ces blasphèmes et ces imprécations, c'est un langage barbare et antifranchais. Disons-le en passant, pour s'abstenir du blasphème il n'est pas nécessaire d'être chrétien, il suffit de se respecter soi-même. Le savant Newton ne prononçait ou n'entendait jamais prononcer le nom adorable de Dieu sans se découvrir. Si vous rencontriez par hasard un homme qui parlât allemand, vous diriez: L'Allemande est sa patrie; s'il parlait anglais, vous diriez qu'il vient de l'Angleterre et vous le regarderiez comme un étranger, qui, tôt ou tard, doit retourner dans son pays. Eh bien! vous qui blasphémez, me comprenez-vous? Vous ne parlez pas français, vous êtes dans un pays chrétien et catholique, vous n'en parlez pas la langue; il existe un endroit où l'on blasphème comme vous: c'est l'enfer. Vous en avez le langage, prenez garde qu'il ne devienne votre patrie éternelle. Je dirai plus, le blasphémateur est pire que les dé-

mons et les réprouvés; ils ne blasphèment que dans l'excès de leur rage et de leur désespoir, causés par les tourments de l'enfer qui ne doivent jamais cesser; et vous, c'est de sang-froid, c'est de propos délibéré, c'est volontairement que vous avez contracté la maudite habitude de blasphémer le saint nom de Dieu. Voilà, mes Frères, l'énormité du blasphème: disons maintenant quelque chose de ses châtements

Il est écrit: *Qui blasphemaverit nomen Domini morte morietur, lapidibus opprimet eum omnis populus.* Voilà l'ordre de Dieu donné à Moïse. Hélas! combien parmi vous auraient mérité d'expirer au milieu de cet affreux châtement, à cause de leurs blasphèmes et de leurs imprécations! Pharaon fut englouti dans les flots de la mer Rouge; Benadab, roi de Syrie, périt avec douze mille hommes; Sennachérib, après une grande défaite, fut massacré par l'un de ses enfants, l'ange du Seigneur extermina son armée; David obtint le pardon d'un crime d'adultère et d'un meurtre, mais il est renversé du trône pour expier les blasphèmes du peuple, dont il avait été l'auteur. Holopherne, Antiochus terminèrent leurs jours par une mort épouvantable; Nicanor périt avec cinq mille hommes: la main qu'il avait osé lever contre Dieu fut attachée au temple de Jérusalem. Saint Paul livre Alexandre à Satan pour avoir blasphémé. Vous, chrétiens, qui chaque jour traînez dans la boue le saint nom de Dieu, vous qui, dans la peine, dites: Dieu n'est pas juste, Dieu n'est pas bon Dieu m'en veut plus qu'à un autre; vous, enfants chrétiens, qui excitez vos parents à des imprécations; vous, épouses, qui, par les caprices d'une humeur violente, excitez vos époux aux blasphèmes les plus exécrables, qui en répondra? Pères et mères, ah! n'avez pas le malheur d'autoriser vos enfants et vos serviteurs à blasphémer en votre présence; ils attireraient la malédiction et les châtements de Dieu sur vos familles. Hélas! combien surtout vous seriez coupables si vous leur en donniez l'exemple! Ah! tremblez que les vengeances divines ne tombent sur vous de la manière la plus épouvantable. Il y a quelques années toute la France a pu lire dans les feuilles publiques le fait que je vais vous raconter en terminant. Dans une paroisse, près de Rouen, deux jeunes gens entrent dans une auberge. Comme deux furieux, ils vomissent les blasphèmes les plus horribles. Le maître de l'auberge, qui était un bon chrétien: Vous me faites de la peine, leur dit-il. L'un d'eux garde le silence; son compagnon le tourne en dérision. Ton bon Dieu, dit-il, je vais aller souper ce soir avec lui; et, au même instant, il tombe mort. Mais quel en sera le châtement dans l'éternité? Il est écrit: *Neque blasphematores regnum Dei possidebunt.* Ils continueront, pendant l'éternité, de vomir leurs imprécations et leurs blasphèmes avec les démons et les réprouvés.

Un seigneur d'Espagne, nous dit l'histoire, avait tué son ami; son épouse conserva ses vêtements ensanglantés. Souvent elle les montrait à ses enfants: Mes enfants, leur disait-elle en versant des larmes, voilà le sang de celui qui vous a donné la vie; si vous sentez le sang de votre père couler dans vos veines, vengez-moi contre celui qui m'a rendu veuve et qui vous a fait orphelins. C'était un crime dans cette mère; mais, mes Frères, l'Église, cette mère désolée, voit son divin époux chaque jour percé d'un glaive par le blasphème: c'est là l'une des plus grandes douleurs de la religion à notre époque. Elle conserve les vêtements ensanglantés de son divin Époux: Mes enfants, nous dit-elle, voilà le sang de votre père, voilà ses vêtements tout déchirés; si son sang coule dans vos veines, vengez-moi contre ces meurtriers qui ensanglantent, qui déchirent son corps, qui le couvrent de plaies, et qui le traînent dans la boue. Ces meurtriers, c'est vous, chrétiens, qui blasphémez contre votre père, contre votre Dieu que vous livrez à la mort: *Rursus crucifigentes.* Oh! mes Frères, fuyons donc avec horreur le blasphème et toutes ces imprécations sacrilèges qui s'attaquent à Dieu et provoquent ses vengeances. *Blasphemia tollatur a vobis.* Vengeons notre Père céleste contre ces lâches meurtriers, leur imposant silence par notre autorité. Ah! plutôt que notre bouche ne s'ouvre jamais que pour chanter ses grandeurs et publier ses bienfaits: *Benedicam Dominum omni tempore.* Oui, bénissons le Seigneur sur la terre pour pouvoir le bénir pendant toute l'éternité. — Ainsi soit-il!

INTRODUCTION
AU DOGME CATHOLIQUE

PAR

Le T. R. P. J.-M.-L. Monsabré

DES FRÈRES PRÊCHIEURS.

4 vol. in-12 de XVI-358, 373, 371, 380 pages Prix franco \$3.00

Voici les grandes divisions de ce magnifique ouvrage.

Ier. VOLUME.

PRINCIPES ET ERREURS.

- 1^{re} CONFÉRENCE :—DU PREMIER MOT DU SYMBOLE CATHOLIQUE : CREDO.
 2^e CONFÉRENCE :—DE L'ACCORD DE LA FOI AVEC LA RAISON. EXPOSITION DES PRINCIPES.
 3^e CONFÉRENCE :—DU RATIONALISME ET DE SES ERREURS TOUCHANT LA NOTION DE LA FOI.
 4^e CONFÉRENCE :—DES ERREURS DU RATIONALISME TOUCHANT LES MYSTÈRES DE LA FOI.
 5^e CONFÉRENCE :—DES ERREURS DU RATIONALISME TOUCHANT L'ORDRE DE LA FOI.
 6^e CONFÉRENCE :—DE L'ERREUR DU RATIONALISME TOUCHANT LA PUISSANCE INDIVIDUELLE ET PRATIQUE DE LA RAISON.
 7^e CONFÉRENCE :—DE L'ERREUR DU RATIONALISME TOUCHANT L'AUTORITÉ PUBLIQUE ET DOCTRINALE DE LA RAISON.
 8^e CONFÉRENCE :—DU MYSTICISME ET DU SENTIMENTALISME MYSTIQUE.
 9^e CONFÉRENCE :—DU TRADITIONALISME.
 10^e CONFÉRENCE :—DES CONSÉQUENCES DU TRADITIONALISME.
 APPENDICE (18 pages).

IIème. VOLUME.

DE LA PRÉPARATION RATIONNELLE DE L'ACTE DE FOI, PAR L'EXAMEN DES PROPHÉTIES.

- 11^e CONFÉRENCE :—DE LA NATURE ET DE LA POSSIBILITÉ DE LA PROPHÉTIE.
 12^e CONFÉRENCE :—DE L'ACTION DE DIEU DANS LA MISSION PROPHÉTIQUE.
 13^e CONFÉRENCE :—DU CONCOURS DE L'HOMME DANS LA MISSION PROPHÉTIQUE.
 14^e CONFÉRENCE :—DE LA FIGURE HISTORIQUE DES PROPHÉTIES.
 15^e CONFÉRENCE :—DE L'OBJET ET DU DÉVELOPPEMENT DES PROPHÉTIES.
 16^e CONFÉRENCE :—DE LA RENCONTRE DES PROPHÉTIES MESSIANIQUES ET DES FAITS ÉVANGÉLIQUES, DANS L'ORIGINE DE JÉSUS-CHRIST.
 17^e CONFÉRENCE :—DE LA RENCONTRE DES PROPHÉTIES MESSIANIQUES ET DES FAITS ÉVANGÉLIQUES, DANS LA VIE, LA MORT ET LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST.
 18^e CONFÉRENCE :—DE LA FORCE DÉMONSTRATIVE DES PROPHÉTIES.
 19^e CONFÉRENCE :—DE LA CONDITION D'AUTHENTICITÉ NÉCESSAIRE A LA FORCE DÉMONSTRATIVE DES PROPHÉTIES.
 20^e CONFÉRENCE :—DE LA CONSTATATION D'ORIGINE NÉCESSAIRE A LA FORCE DÉMONSTRATIVE DES PROPHÉTIES.
 APPENDICE (Des prophéties) : Notice.—Éclaircissements.—Classification. (40 pages.)

IIIème. VOLUME.

DE LA PRÉPARATION RATIONNELLE DE L'ACTE DE FOI, PAR L'EXAMEN DES MIRACLES.

- 21^e CONFÉRENCE :—DE LA NATURE ET DE LA POSSIBILITÉ DES MIRACLES.
 22^e CONFÉRENCE :—DE LA CONSTATATION DES MIRACLES, CONTRE LES AFFIRMATIONS ET LES RÈGLES DU RATIONALISME.

SOMME CONTRE LE
CATHOLICISME LIBERAL

Par l'abbé JULES MOREL

CHAPELAIN HONORAIRE D'ANGERS

2 forts volumes in-8 de LXXXVI-547, 600 pages... Prix franco : \$3.00

LE VÉRITABLE
LANGAGE DES FLEURS

Par Mme Anais de Neuville

PRÉCÉDÉ

DE LÉGENDES MYTHOLOGIQUES

ILLUSTRÉ DE BOUQUETS EN COULEURS ET DE VIGNETTES

Par ALP. GUILLETAT

1 vol. in-12 de 248 pages..... Prix franco 38 cts.

- 23^e CONFÉRENCE :—DE LA CONSTATATION DES MIRACLES, CONTRE LES EXPLICATIONS DES SYSTÈMES MYTHIQUE ET NATURALISTE.
 24^e CONFÉRENCE :—DU DISCERNEMENT DES MIRACLES. PRESTIGES DIABOLIQUES.
 25^e CONFÉRENCE :—DU DISCERNEMENT DES MIRACLES. LE SPIRITISME.
 26^e CONFÉRENCE :—DE LA FORCE DÉMONSTRATIVE DES MIRACLES.
 27^e CONFÉRENCE :—DE LA NÉCESSITÉ HISTORIQUE DES MIRACLES POUR EXPLIQUER L'EXISTENCE DU PEUPLE JUIF.
 28^e CONFÉRENCE :—DE LA NÉCESSITÉ HISTORIQUE DES MIRACLES POUR EXPLIQUER L'INFLUENCE ET L'ATTITUDE DE JÉSUS-CHRIST.
 29^e CONFÉRENCE :—DE LA NÉCESSITÉ HISTORIQUE DES MIRACLES POUR EXPLIQUER L'ŒUVRE DES APÔTRES.
 30^e CONFÉRENCE :—DU MIRACLE SPIRITUEL, DÉMONSTRATION MYSTIQUE DE LA VÉRITÉ DE LA FOI.

IVème. VOLUME.

DE LA PRÉPARATION RATIONNELLE DE L'ACTE DE FOI, PAR L'EXAMEN DES TÉMOIGNAGES

- 31^e CONFÉRENCE :—DU TÉMOIGNAGE EN GÉNÉRAL.
 32^e CONFÉRENCE :—DU TÉMOIGNAGE BIBLIQUE.
 33^e CONFÉRENCE :—DU PREMIER ÉLÉMENT DU TÉMOIGNAGE DANS L'ÉVANGILE : LA CONNAISSANCE CERTAINE.
 34^e CONFÉRENCE :—DU SECOND ÉLÉMENT DU TÉMOIGNAGE DANS L'ÉVANGILE : L'AFFIRMATION SINCÈRE.
 35^e CONFÉRENCE :—DES VAINS EFFORTS DU RATIONALISME POUR DÉTRUIRE LE TÉMOIGNAGE ÉVANGÉLIQUE.
 36^e CONFÉRENCE :—DU TÉMOIGNAGE DE L'ÉGLISE.
 37^e CONFÉRENCE :—DU MARTYRE. TÉMOIGNAGE DU SANG ET DE LA MORT.
 38^e CONFÉRENCE :—DE LA CONFIRMATION DU TÉMOIGNAGE HISTORIQUE PAR LE TÉMOIGNAGE DOCTRINAL.
 39^e CONFÉRENCE :—DE L'ÉVOLUTION SCIENTIFIQUE DE LA FOI.
 40^e CONFÉRENCE :—DE LA DÉFENSE DE LA FOI : CONTROVERSE RELIGIEUSE.

En résumé : *Principes et erreurs.—Prophéties.—Miracles.—Credo.*

Quel riche canevas!... pour un orateur chrétien et philosophe comme le Père Monsabré! Aussi, le célèbre conférencier de Notre-Dame nous donne-t-il, sur ces différents sujets, quarante conférences qui feront longtemps l'admiration des catholiques, comme elles feront l'éternel dépit des incrédules et des impies.

Qu'il fait bon, dans ces jours mauvais où les dogmes de notre sainte religion sont si effrontément attaqués, qu'il est consolant de pouvoir lire de semblables pages, de nourrir notre foi de cette forte parole. Que les chrétiens de nos jours lisent donc attentivement ces belles conférences ou qu'ils les entendent tomber du haut de la chaire de vérité, et nous pourrions alors voir un grand réveil dans les âmes.

On va peut-être nous objecter que ces conférences sont trop philosophiques pour le peuple des campagnes. Nous avouons que le savant dominicain, nouvel aigle de Meaux, prend souvent un large essor, et cingle quelquefois vers des régions assez élevées; mais en lui rogant un peu les ailes, on le forcerait à descendre au terre à terre, et alors, la voix pour être moins élevée n'en serait que mieux entendue.

D'ailleurs, la vérité est toujours la vérité; sa lumière est faite pour frapper tous les regards d'où qu'elle vienne. De plus, nous aimons fort à le constater, si le peuple de nos campagnes n'a pas en général cette philosophie spéculative qui s'acquiert par l'étude; il a, par contre, cette philosophie naturelle qui est toute acquise: *le bon sens*, et cette philosophie à lui, si riche et si puissante en raisonnements, saura bien lui aider à s'échelonner pour aller cueillir les fruits élevés et savoureux du fameux conférencier dominicain. Qu'on en fasse l'essai.

ECHOES FROM THE PINES

BY

MARGARET E. JORDAN18^{mo} 140 pp.....Price \$1.00

A COLLECTION OF 36 NICE POEMS.

CHOIX DE CANTIQUES

SUR DES AIRS NOUVEAUX POUR TOUTES LES FÊTES DE L'ANNÉE

POUR LA PREMIÈRE COMMUNION,

LA CONFIRMATION, LES MISSIONS ET RETRAITES, L'AVENT, LE CAREME,

LE MOIS DE MARIE, ETC.

A 3 OU 4 VOIX, AVEC ACCOMPAGNEMENT D'ORGUE OU DE PIANO

Par le R. P. LAMBILLOTTE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

1 vol. in-8 de 440 pages.....Prix franco \$3 00

VOYAGE COMIQUE

DE

JOHN GILPIN

Ce petit poëme, qui jouit depuis longtemps d'une grande popularité en Angleterre est du poëte Cowper.

John Gilpin était un citoyen de crédit et de renom, et de plus capitaine dans la milice bourgeoise de la fameuse ville de Londres.

L'épouse de John Gilpin dit à son cher époux : Nous sommes mariés depuis vingt longues années, et nous n'avons pas eu encore un seul jour de fête.

C'est demain l'anniversaire de notre mariage, nous irons tous ensemble à l'auberge de la Cloche, à Edmonton, dans une voiture à deux chevaux.

Ma sœur, l'enfant de ma sœur, moi et nos trois enfants, nous remplirons toute la voiture : vous nous suivrez à cheval.

Gilpin répondit aussitôt : De tout le sexe féminin je n'admire qu'une seule femme, et cette femme c'est vous, ma très chère : c'est pourquoi il sera fait suivant votre désir.

Je suis un brave marchand drapier, comme tout le monde sait, et mon bon ami le calendrier me prêtera son cheval.

—C'est fort bien dit, répliqua madame Gilpin, et comme le vin est cher à l'auberge, nous y porterons du nôtre qui est clair et d'une belle couleur.

John Gilpin embrassa sa tendre femme, transporté de voir qu'au moment même où elle s'abandonnait à l'attrait du plaisir, elle songeait encore à l'économie.

Le matin vint, la voiture aussi ; mais madame Gilpin ne la laissa pas conduire devant sa porte, de crainte de passer pour fière dans son voisinage.

La voiture s'arrêta donc à trois portes plus loin ; la famille alla la rejoindre ; six personnes, six précieuses âmes y monterent, et grands et petits s'y entassèrent joyeusement.

Le fouet claqua, les roues tournèrent ; jamais on ne vit gens plus heureux ; les pavés résonnaient bruyamment comme si tout Cheapside eût perdu la tête.

John Gilpin s'approcha de son cheval, saisit la bride flottante, mit le pied dans l'étréquier, et monta, impatient de partir ; mais tout aussitôt il redescendit.

Car à peine eut-il enfourché la selle, prêt à commencer son voyage, que, tournant la tête, il aperçut trois pratiques devant sa boutique.

Vite il mit pied à terre ; car quoiqu'il eût regret de perdre du temps, une perte d'argent lui eût été encore un plus grand crève-cœur.

Une heure s'écoula avant que les pratiques eussent trouvé ce qui leur convenait ; lorsqu'elles eurent fini, Betty descendit l'escalier quatre à quatre en criant : On a oublié le vin !

—Bon dieu ! dit Gilpin, apporte-le-moi, apporte aussi mon ceinturon de cuir et ma fidèle épée, l'épée que je porte quand je vais à l'exercice.

Or madame Gilpin (cette chère âme si prévoyante !) avait préparé deux bonnes bouteilles de grès fort convenables pour transporter saine et fraîche la précieuse liqueur qu'elle aimait.

Chaque bouteille lui avait une anse dans laquelle John Gilpin passa son ceinturon, et il pendit une bouteille de chaque côté de sa personne par respect pour les lois de l'équilibre.

Puis, afin d'être équipé de la tête aux pieds, il jeta bravement par-dessus le tout son grand manteau rouge, bien brossé et resplendissant.

Une seconde fois il monta sur son généreux coursier, qui avança d'abord lentement sur les pavés, d'un pas grave et prudent.

Mais bientôt, sentant sous ses pieds bien ferrés un chemin plus facile, l'animal commença à se trotter en hennissant, et Gilpin sauta sur sa selle.

—Là, là, tout doux ! cria Gilpin ; mais Gilpin cria en vain : le trot se changea bientôt en galop, en dépit de la bride et du bridon.

Lors, se penchant en avant, comme on est bien forcé de faire quand on ne peut pas se tenir droit, John Gilpin saisit à deux mains la crinière, et s'y cramponna de toutes ses forces.

Le cheval de John Gilpin, qui ne s'était jamais senti monté de pareille sorte, comprenait de moins en moins ce qu'il avait sur le dos.

Et Gilpin, bien malgré lui, galopait si furieusement, que son chapeau et sa perruque ne purent le suivre. Il n'imaginait guère, en sortant de chez lui, qu'il ferait en public une si sottise figure.

Le vent soufflait ; le manteau rouge flottait et se jouait dans l'air comme un brillant étendard ; mais à la fin agrafes et boutons cédèrent, et le noble manteau roula sur la poussière.

Alors tous les passants purent voir distinctement les deux bouteilles de grès pendues au ceinturon de Gilpin, et s'agitant comme deux battants de cloche à ses côtés.

Les chiens aboyaient, les enfants hurlaient, les fenêtres s'ouvraient, et les gens criaient Bravo ! de toute la force de leurs poumons.

Gilpin galopait toujours... Gilpin en personne ! Le bruit de sa course se répandit aux alentours, et chacun l'expliqua à sa guise. — C'est une affaire de conséquence, disaient les uns. — C'est un pari, disaient les autres, un pari de mille livres sterling !

Et du plus loin qu'on l'apercevait, c'était merveille de voir avec quel empressement les préposés aux péages ouvraient leurs barrières toutes grandes.

Et voici que, comme il penchait de plus en

plus sa tête inondée de sueur sur le cou du cheval, les deux bouteilles de grès se heurtèrent derrière lui et tout à coup se brisèrent.

Le vin ruissela sur la route, triste spectacle ! et les flancs du cheval, baignés de la liqueur précieuse, exhalaient dans les airs une odorante vapeur.

Mais le ceinturon de cuir donnait encore à Gilpin un certain air d'importance ; et l'on se montrait avec surprise les deux goulots de bouteille pendillant à ses côtés.

Ce fut dans cet étrange équipage qu'il traversa le joyeux Islington, et que bientôt il se trouva au milieu des marais du gracieux Edmonton.

Et, sur son passage, il faisait jaillir l'eau et la boue de tous côtés, comme un balai qui tourne ou comme une oie qui prends ses ébats.

A Edmonton, son aimable femme l'attendait impatiemment sur le balcon de l'auberge ; elle regardait au loin, et elle fut bien émerveillée quand elle vit son tendre époux galoper si fort.

—Arrête, arrête, John Gilpin ! c'est ici l'auberge. — Arrêtez ! cria toute la bande ; le dîner est servi, et nous avons faim. — Et moi donc, murmura Gilpin.

Mais son cheval n'était pas le moins du monde disposé à s'arrêter. Pourquoi cela ? Je vais vous le dire. Parce que son maître, le calendrier, avait une maison de campagne à dix milles plus loin, au joli hameau de Ware.

Semblable à la flèche rapide décochée par un archer robuste, le cheval poursuivit sa course.

Et Gilpin haletant, Gilpin maudissant son sort, fendit les airs jusqu'à ce que le cheval, arrivé devant la porte du calendrier, s'arrêta tout à coup.

Le calendrier, étonné de voir son voisin dans un si singulier costume, ôta sa pipe de sa bouche, accourut à la porte du jardin, et lui tint ce discours :

—Quelles nouvelles, quelles nouvelles apportez-vous ? Parlez, parlez, au nom du ciel ! Pourquoi êtes-vous sans perruque, ou plutôt pourquoi êtes-vous venu ?

Or Gilpin était d'un caractère jovial, et il aimait à l'occasion la bonne plaisanterie. C'est pourquoi il répondit au calendrier de cette agréable manière :

—Je suis venu, mon cher voisin, parce que votre cheval a voulu venir, et j'espère bien que ma perruque et mon chapeau ne tarderont pas à arriver, car ils sont en route.

Le calendrier, charmé de voir son ami en si belle humeur, rentra au logis sans lui répondre.

Et il reparut bientôt avec une perruque à longues boucles flottantes, et avec un chapeau qui, pour être tout à fait usé, n'en était pas moins un chapeau ; l'un et l'autre, du reste, fort bien dans leur genre.

Il les agita en l'air, et voulant à son tour montrer la gentillesse de son esprit, il dit : — Votre tête est deux fois moins grosse que la mienne ; elle entrera parfaitement dans ma perruque et dans mon chapeau.

Mais souffrez d'abord que j'essuie la poussière et la boue qui couvrent votre visage. Reposez-vous un moment, et mangez un morceau ; vous devez avoir faim.

John répondit : — C'est aujourd'hui l'anniversaire de mon mariage. Qu'en dirait le monde si ma femme dinait à Edmonton tandis que je dînerais à Ware ?

Puis il se tourna vers son coursier, et se hissant sur son dos, lui adressa ces paroles : — J'ai hâte d'aller dîner. C'est pour ton plaisir que je suis venu ici : retourne à Edmonton pour le mien.

Ah ! funestes paroles ! forfanterie qui coûta cher à son auteur ! A peine avait-il parlé, qu'un âne, qui brouait dans un pré voisin, fit retentir les échos de sa voix sonore.

A ce son éclatant, le cheval, comme s'il eût entendu mugir un lion, hennit, bondit et reprit son galop infernal, tout comme devant.

Et Gilpin fut de nouveau emporté, et le chapeau et la perruque s'envolèrent encore plus vite que la première fois. Pourquoi ? parce que le calendrier avait la tête trop grosse.

Or, lorsque mistress Gilpin vit son mari revenir, courant toujours la poste, et allant au diable, elle sortit de sa poche une demi-couronne.

Et elle dit au jeune postillon qui l'avait conduite à la Cloche : — Voici pour toi, si tu m'amènes ici mon mari sain et sauf.

Le jeune postillon sauta sur son cheval, et se trouva en quelques secondes en face de John qui arrivait ventre à terre. D'une main hardie il voulut saisir la bride.

Mais, malgré toute son adresse et tout son désir, il ne saisit rien, et ne réussit qu'à effrayer davantage le cheval effrayé et à le faire courir plus vite.

Gilpin continua donc son galop, et le cheval du postillon galopa à sa suite, libre et heureux de n'avoir plus à trainer deux roues derrière lui.

Six cavaliers qui étaient sur la route, voyant Gilpin fuir si vite et le postillon le poursuivre de si près, se mirent à le huer et à s'écrier :

—Au voleur ! au voleur ! Arrêtez le voleur de grand chemin ! C'était à qui crierait le plus fort. Et tous ceux qui passaient à pied ou à cheval se joignirent à eux et poursuivirent John Gilpin.

Et les barrières s'ouvrirent de nouveau devant Gilpin, les employés étant de plus en plus convaincus qu'il s'agissait d'une course.

Et c'était bien une course en effet, une course où Gilpin fut vainqueur ; car il arriva le premier à la ville, et il ne s'arrêta qu'à l'endroit même d'où il était parti.

Et chantons maintenant : Vive le roi ! et vive Gilpin ! et la première fois qu'il montera à cheval, puisse-je être là pour le voir !

(Almanach des Enfants pour 1886... 15 cts)

ELEVATIONS

SUR LA

VIE ET LA DOCTRINE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

PAR

Mgr CHARLES GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON, ANCIEN AUXILIAIRE DE SON ÉMINENCE
LE CARDINAL PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS

2 forts volumes in-8 de XXXII-508-478 pages.....Prix franco \$3.00

Cet ouvrage a été honoré du Bref ci dessous :

BREF DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

A SA GRANDEUR Mgr CHARLES GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON, ANCIEN AUXILIAIRE DU CARDINAL PIE.

LÉON P. P. XIII.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Puisque votre cœur s'est échauffé dans la prière et que du feu a jailli de vos méditations, vénérable Frère, vous ne pouviez assurément rien faire de plus utile et de mieux en rapport avec votre charge que de produire au dehors ces ardeurs conçues au dedans, vous efforçant de les faire partager par plusieurs. Vous aviez au reste dans le sujet choisi par vous pour vos méditations un moyen tout à fait approprié à votre but. Vous teniez fixé, en effet, le regard de votre intelligence sur Jésus-Christ, source vive de la charité, lequel s'étant fait lui-même notre salut et notre rédemption, est venu apporter ce feu sacré sur la terre ; vous avez en outre considéré les diverses parties de sa vie, approfondi chacune de ses œuvres, chacun de ses enseignements et celles de ses paroles d'où s'exhale la plus vive charité. Or, mettant ces choses sous les yeux de vos lecteurs, les éclairant par des explications théologiques, les vivifiant par ces aspirations ferventes qui en sont le fruit naturel, vous deviez tout droit et comme inévitablement jeter dans le cœur de ceux qui étudieraient vos volumes les étincelles d'amour qui s'échappent de ce foyer.

C'est pourquoi nous avons reçu avec le plus grand plaisir ce nouveau travail de vos *Elevations sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, que vous nous avez offert avec vos précédents ouvrages recommandés à si juste titre par notre prédécesseur de sainte mémoire, et nous augurons que ce dernier n'aura pas moins de succès que les autres. Bien des âmes ont sans doute trouvé du profit dans ces *Conférences* adressées aux mères de famille et qui ont été éditées par deux fois après que vous les aviez prêchées dans l'enceinte du temple. Il en faut dire autant de vos *Traité*s écrits pour les religieux sur *Les vertus chrétiennes*, et dont sept éditions consécutives ont à peine satisfait le besoin pressé des fidèles. Nous avons la confiance que le même sort attend ces *Elevations* rédigées d'abord à l'état de notes pour votre propre usage, mais que, cédant ensuite aux sages avis de pieux conseillers, vous avez livrées au public, pour le grand avantage des âmes d'élite.

Vous l'avez en effet justement remarqué : le caractère de cette lutte générale et violente engagée aujourd'hui entre le bien et le mal, le sentiment si amer que produit dans les cœurs l'absence d'une charité que l'on semble vouloir bannir de partout ici-bas deviendront peut-être, pour beaucoup d'âmes fatiguées de poursuivre vainement une félicité mensongère, le principe d'une plus favorable disposition à accueillir en elles la splendeur de la vérité, que vous leur présentez hardiment, comme aussi à goûter la consolation de l'amour dont cette vérité est la source ; de telle sorte que, même sans l'avoir prévu ni voulu, elles se sentiront atteintes par quelques étincelles du feu céleste.

Nous demandons surtout que votre ouvrage produise ce bien, souhaitant toutefois d'un désir plus grand encore que, grâce à lui, celui qui est saint devienne encore plus saint.

En attendant, nous vous accordons très affectueusement, comme gage de la faveur divine et en signe de notre particulière bienveillance et de notre gratitude, Vénérable Frère, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le sixième jour d'octobre de l'an 1879, seconde année de notre Pontificat.

LÉON P. P. XIII.

LE CHANT DE LA MARSEILLAISE

SON VÉRITABLE AUTEUR

AVEC FAC-SIMILÉ ORIGINAL DU MANUSCRIT

PAR

ARTHUR LOTH

1 vol. grand in-8 de 99 pages, caractères elzévirien.....Prix franco \$1.13

Eh bien oui, voilà près d'un siècle que tout le monde croit que Rouget de Lisle est l'auteur du chant de la Marseillaise !

ERREUR ! c'est M. Arthur Loth, l'un des rédacteurs de *l'Univers*, qui le prouve, documents en mains. Non seulement il le prouve, mais il donne même tout au long, le nom du véritable auteur. Ce morceau original qui a donné naissance à la *Marseillaise* est écrit en do, à deux temps, mouvement *allegro*. Quand on chante cela, vraiment, n'était-ce que les paroles, on croit chanter cette *Marseillaise* que ces bons républicains vocifèrent et hurlent plus ou moins faussement, dans tous les tons, depuis près de 100 ans.

Ce fac-similé musical seul, qui est le pivot de toute la question, doit valoir, aux yeux de tous les amateurs de musique, plus que le prix du volume même.

VOICI LES CHAPITRES DE L'OUVRAGE :

- I. LA LÉGENDE DE LA MARSEILLAISE.
- II. ROUGET DE LISLE ET LA MARSEILLAISE.
- III. LA MARSEILLAISE ANONYME.
- IV. HISTOIRE DE LA CONTESTATION.
- V. LE PROCÈS FÉTIS.
- VI. LE MANUSCRIT DE L'«ESTHER.»
- VII. GRISONS, MAÎTRE DE CHAPELLE A ST.-OMER.
- VIII. OBJECTIONS.—CONCLUSION.

LE VRAI ET LE FAUX

EN MATIÈRE D'AUTORITÉ ET DE LIBERTÉ

D'APRÈS LA DOCTRINE DU SYLLABUS

PAR LE REV. P. AT

PRÊTRE DU SACRÉ-CŒUR.

2 vol. in-12 de XVI-345, 502 pages..... Prix franco \$2.00.

Extrait du Tome II, pages 195-208.

CHAPITRE V

SI L'ÉGLISE DOIT SE RÉCONCILIER AVEC LA SOCIÉTÉ MODERNE.

Pressés de s'expliquer, les catholiques libéraux répondent : " Il ne s'agit pas de concessions doctrinales à faire à nos contemporains ; nous prêter un pareil dessein, c'est nous calomnier gratuitement. Fils de l'Église, nous nous soumettons à tous ses enseignements ; mais nous voulons amener graduellement les esprits à la vérité. C'est pour quoi nous résistons ce qu'ils ne peuvent pas encore porter, suivant en cela le conseil de l'Évangile, qui nous avertit de ne pas mettre du vin nouveau dans de vieilles outres. Nous nous plaçons, résolument et sans arrière-pensée, dans les conditions nouvelles du monde, et en évitant d'affirmer nos droits absolus, nous prenons ce qu'on nous donne, sans jalousie pour l'erreur, qui possède les mêmes avantages. C'est ce que nous appelons nous réconcilier avec la société moderne pour mieux la gagner à la vérité."

La question est clairement exposée : elle sépare la substance du catholicisme de son extériorité. Nous ne croyons pas cette séparation dogmatiquement possible : car les droits sociaux du catholicisme sont un article de foi. Mais nous n'insistons pas, parce qu'on nous dirait comme plus haut : Nous ne condons pas, seulement nous gardons un prudent silence.

Il est un principe que les catholiques libéraux connaissent aussi bien que nous, quoiqu'ils ne l'affirment pas assez lièrement : nous le rappelons ici : ce n'est pas à l'Église de se réconcilier avec la société moderne ; c'est à la société moderne de se réconcilier avec l'Église.

Quant deux forces sont en présence, elles se rangent par ordre de dignité. Or l'Église est parfaite : elle procède directement de Dieu ; elle a des prérogatives originelles qui la mettent à part parmi toutes les institutions, même religieuses : le temps lui appartient, l'espace est son domaine, elle a les nations pour héritage. Elle est chargée des trésors célestes, qui sont la vérité et la vie : elle dispense la vérité avec des lèvres infailibles : elle communique la vie avec une plénitude qui ne diminue pas : la vérité qu'elle enseigne est synthétique, car elle renferme toute vérité et s'applique à toutes les situations, en répondant à toutes les aspirations légitimes de l'humanité : la vie qu'elle répand a le même caractère : surnaturelle à sa source, elle arrose toute l'économie du monde et devient intellectuelle, morale et sociale. Pour remplir ce double ministère, elle possède une autorité qui n'admet aucun contrôle, qui s'étend à tous, sans distinction de races ou de catégories, et s'adresse aux rois aussi bien qu'aux peuples. Elle exerce des influences dont le rayonnement est immense et irrésistible, et qui enveloppe l'humanité sans étouffer le jeu de sa libre activité : partout elle se fait parler sa puissance par ses bienfaits. Voilà l'Église, sublime prototype déployé par Dieu devant le regard des siècles, afin que les nations marchent à la splendeur de la lumière.

La société n'est pas dans des conditions pareilles ; si elle vient de Dieu, ce n'est pas de la même manière que l'Église. Cependant Dieu l'a traitée avec magnificence. Il la fit royale et sacerdotale, il lui confia ses premiers enseignements et la garde des axiomes du bon sens, toujours mêlés aux révélations saintes. Seulement Dieu n'accompagna pas cette investiture des privilèges qu'il accorda plus tard à son Église. La société ne naquit pas parfaite : elle dut écarter la sueur de son front, les obstacles qui encombrèrent sa route, et créer sa destinée. Sans la priver des secours de sa Providence, Dieu l'abandonna à son génie et à la loi lente du progrès. Souveraine, mais peu respectée quand elle ne s'appuie pas sur la force : pleine d'intuition, et sujette à toutes les lubies : vieille, si l'on compte les siècles qu'elle a vécus, et manquant de sagesse, parce qu'elle ne capitalise pas l'expérience des générations qui se succèdent dans son sein, elle n'achève jamais son éducation, et elle recommence mille fois ses essais malheureux. Elle est célèbre par ses folies ; elle a laissé après elle l'impérissable trace de ses crimes. Cependant elle n'est pas immortelle. Soumise à tous les échecs, elle se fait des jeunesse provisoires, en répétant ses renaissances, qui ne la sauvent pas d'une terminaison fatale. La société ne se suffit pas : en s'isolant de l'Église elle meurt, parce qu'elle quitte la source de vie : on peut vérifier cette doctrine d'après les faits anciens et nouveaux.

De ce parallèle abrégé il faut dégager cette proposition : l'Église a sur la société une supériorité incontestable ; ce n'est donc pas à l'Église de se mouler sur la société : son exemplaire est plus haut, c'est à la société, tout en restant dans sa sphère de regarder au-dessus d'elle et de se conformer aux enseignements de cette Église qui ne l'a jamais trahie. Tel est l'ordre qu'indique la raison.

Il est probable que les catholiques libéraux admettent comme nous cette théorie, parce qu'elle n'est pas laissée à l'appréciation de chacun ; malheureusement ils ne la pratiquent pas. Les

prats d'une école est quelquefois contenu dans un livre qui en traite *ex professo*. Ce livre n'existe pas chez nos honorables adversaires. Il faut donc chercher leur esprit dans leurs œuvres complètes, dans leurs discours publics, dans leurs journaux, dans leurs conversations et dans leurs attitudes. Nous avons lu ce qu'ils ont écrit (1) ; nous avons écouté ce qu'ils disent. Or ils ne cessent de répéter que l'Église devrait tenir un peu plus compte des principes et des tendances de la société moderne ; que les anciennes méthodes ne sont plus de notre temps, et qu'il faut changer tout cela, sous peine de faire fausse route. Que les catholiques libéraux l'avouent ou ne l'avouent pas, ils portent en eux-mêmes, peut-être à l'état latent, comme une défiance vis-à-vis de l'Église. Pour échapper à l'irrévérence de certaines formules, ils distinguent quelquefois entre l'Église et les hommes d'Église. Quant on les serre de près, et qu'on leur demande quels sont ces hommes qu'ils accusent, il se trouve qu'ils désignent les papes, les cardinaux, les ordres religieux et la majorité des évêques. Leur distinction est subtile, et, dans ces termes, elle est plus que risquée, car il ne reste pas grand chose dans l'Église, si l'on supprime presque toute la hiérarchie. A la vérité, ils ne parlent pas ici des définitions de foi pour lesquelles ils professent le plus profond respect. Ils n'ont en vue que le gouvernement ecclésiastique : encore même le considèrent-ils par le côté qui touche aux affaires politiques. Mais c'est enco- de la témérité : nous sommes indulgents, en ne donnant pas d'autre note à leurs jugements.

Il n'est pas rare d'entendre les catholiques libéraux désigner les hommes d'Église comme les auteurs de la situation relativement critique des races latines. Les incroyables reviennent sur cette thèse depuis quarante ans. Ils sont trop heureux de rapprocher de la prétendue prospérité des nations herétiques, de l'infériorité des nations catholiques, pour conclure triomphalement que le catholicisme est antisocial. Ils poussent très-loin ce parallélisme ; non contents de comparer les esprits, les institutions, les progrès de l'industrie, ils étudient l'agriculture, ils s'efforcent de démontrer que le blé vient mieux en pays réformé que sur le sol épuisé de l'orthodoxie. On sait qu'en Italie ces doctrines ont préparé l'opinion au renversement des anciens États. Les incroyables ne nous étonnent pas. Cependant les catholiques libéraux ont caressé ces thèses et ils ne se sont pas assez défendus de leur poison. A cet endroit, ils abondent dans le sens des laïques prévenus ; et les concessions qu'ils leur font sont aussi contraires à la réalité des faits qu'à ce qu'enseigne la saine théologie sur l'influence sociale du catholicisme. L'apôtre saint Paul a écrit que la piété est utile à tout ; car elle a les promesses du temps et de l'éternité. Du reste, la doctrine opposée est condamnée. Des actes considérables des papes ont reçu de leur part des blâmes plus ou moins explicites. La Bulle de Paul IV contre les hérétiques est durement appréciée. Cependant le droit chrétien qui régissait encore l'Europe, et tout le génie du système.

l'état de brigandage auquel la civilisation était livrée, faisaient de cette Bulle une loi de salut public. Mais la passion est aveugle. Les catholiques libéraux n'ont pas abandonné les préjugés surannés d'une autre époque sur les papes du moyen âge. Les progrès de la science historique dans notre siècle, l'honnêteté dont certains écrivains protestants ont fait preuve en réfutant des mensonges accrédités, et en recueillant des faits exagérés et des points de vue faux, tout ce mouvement heureux d'idées réparatrices n'a pas entièrement arraché de leur âme une défiance que rien ne justifie. Avec une légèreté qui exclut les convenances les plus élémentaires, ils soutiennent que l'Église, ou plutôt Rome, — ce qui hier encore n'était pas, d'après eux, la même chose. — Rome ne connaît ni notre temps, ni notre pays, qu'elle a cependant mission de gouverner. Cette étrange maxime n'est pas absolument neuve. Nous en avons trouvé le germe dans une lettre que l'abbé de Lamennais écrivait à J. de Maistre, sous la Restauration : on ne se doutait pas alors que ce symptôme avait sa gravité : " S'il m'était permis " de juger les Romains par les livres qui viennent " de leur pays, j'aurais quelque penchant à croire " qu'ils sont un peu en arrière de la société. On " dirait, à les lire, que rien n'a changé dans le " monde depuis un demi-siècle. Ils défendent la " religion comme ils l'auraient défendue il y a " quarante ans. Ils semblent toujours parler à " des gens qui admettraient certaines bases géné- " rales, des principes et des faits qui malheureu- " sement, sont bien loin aujourd'hui." Les déclama- tions contre Rome furent toujours plus ou moins usitées chez ceux qui ne pensent pas comme elle ; on sait avec quelle fureur les hérétiques se déclamaient contre sa souveraineté, et dans quel langage ils lui refusaient les droits qu'elle tient de Jésus-Christ, pour lui attribuer des abus

(1) A part les livres des chefs du catholicisme libéral, on peut consulter le *Correspondant*, quelque peu *la Gazette de France*, mais surtout *le Journal des villes et des campagnes*, *l'Union de l'Ouest* et enfin *le Français*, ce dernier contient

dont elle n'était pas toujours coupable. Les jansénistes mirent des formes dans leurs attaques. Les gallicans ne cessèrent de protester de leur fidélité au saint siège dont ils reconnaissent la primauté. Ils lui accordaient même l'indéfinité, pour n'être pas contraints d'admettre son infailibilité. Derrière ces réserves se cachait un sentiment dont on ne peut ni préciser le caractère, ni déterminer l'intensité, et qui était à égale distance de la révolte et de la piété filiale. Toutes ces dispositions fâcheuses se sont effacées. Dans le sein du catholicisme, l'homogénéité des esprits vis-à-vis de Rome ne fut jamais plus parfaite. Si quelques restes de désaffection subsistent encore, on les rencontre chez les catholiques libéraux, qui fournissent de temps en temps des théologiens de conseil d'État, et qui défendent clandestinement des doctrines et des tendances jugées aujourd'hui. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour chercher les vélites du système jusqu'à présent en vogue. Chacun se souvient d'en avoir trouvé quelqu'un sur son chemin.

Ce n'est pas tout. L'Église, qui est un fait contemporain, est aussi un fait historique. Sa tradition fait partie de sa gloire. Elle avoue ses œuvres, celles qui lui appartiennent, et dont la politique ou l'esprit de secte ne firent pas les frais. Ici, les catholiques libéraux éprouvent un visible embarras. N'osant pas défendre le passé de l'Église, ils évitent de traiter des questions épineuses. Si l'attaque les force à la réplique, au lieu de répondre catégoriquement, ils jettent par-dessus le bord tout ce qui n'est pas dans le sens de leur époque, comme pour alléger le navire au sein de la tempête.

En revanche, ils se montrent les partisans passionnés de toute nouveauté : ils se font les champions du progrès et les défenseurs d'office des institutions les plus contestables. Ils ont tant et si fort préconisé les merveilleux effets du libéralisme, qu'à tout prix il faut les trouver dans la situation. Aussi, quand les catholiques libéraux parlent de la société moderne, ils penchent visiblement de son côté. Ils se proclament ses fils, comme s'il était impossible d'avoir une plus glorieuse mère. Ils emploient à son égard des ménagements excessifs, répétant sur tous les tons qu'ils l'acceptent, telle qu'elle est, et qu'il ne faut plus songer à un passé désormais impossible, ni chercher à réagir contre le courant. La langue de la révolution ne leur fait pas peur : ils ont habituellement sur les lèvres les formules des libéraux à la mode qu'ils interprètent quelquefois assez mal pour blesser pratiquement leur foi. C'est ainsi qu'ils épargnent à leur pays la grande théologie qui, en le remuant, aurait l'avantage de le remettre sur le chemin de la vérité, et le préparerait de loin à l'abjuration des erreurs que l'ignorance explique encore mieux que la haine.

Aux accusateurs de cette société appauvrie, menacée dans son avenir, et qui doit au catholicisme pur le reste des vertus qu'elle garde, nos libéraux répondent par le procès en règle de l'ancienne société que le catholicisme avait bâtie. Ils ramassent les abus avec complaisance ; ils chargent les tableaux : ils altèrent les grandes figures qui resplendissent à travers les âges, au lieu de travailler à dissiper les ombres dont l'incrédulité les a systématiquement enveloppés. D'autre part, ils se plaisent, peut-être sans qu'ils s'en doutent, à embellir les célébrités que l'erreur a produites ; ils leur trouvent de l'honnêteté, du désintéressement, et surtout de la bonne foi ; ils les blâment un peu, ils les plaignent beaucoup : au fond ils les aiment. Ont-ils souffert pour leurs doctrines et leurs révoltes ? les coupables prennent aussitôt, à leurs yeux, un certain air de victimes, tandis que les juges ressemblent assez à des bourreaux et ont besoin d'indulgence. Chez les catholiques libéraux on trouve cette anomalie, c'est que la tête et le cœur ne vont pas du même côté.

Cependant ils ont leurs heures de sincérité. Alors la société moderne leur apparaît telle qu'elle est, et ils ont des angoisses : mais c'est un deuil de famille dont ils ne conviennent pas avec leurs contradicteurs. En leur présence, ils sont habiles à grouper les faits ; ils mettent en relief le bien qui survit au désastre, et ils jettent un voile sur le mal qu'ils ne peuvent pas nier ; ils plaignent éloquemment les circonstances atténuantes en faveur de leurs clients qu'il faut arracher des griffes des orthodoxes. Comme ils sont sévères pour l'ancien régime ! Comme ils font la main légère à leur siècle ! Est-ce esprit de parti ! est-ce de l'amour ? Si c'est de l'amour il est aveugle et sans profit. Quand donc les catholiques libéraux se décideront-ils à parler franchement à la société moderne ? Quand auront-ils le courage de l'avertir qu'elle ne doit pas s'enivrer de ses prétendus progrès ; qu'elle a tort de chercher sa prospérité là où elle n'est pas, dans la rupture définitive avec l'Église ; et qu'au lieu de tendre à briser les derniers liens qui la rattachent à cette vieille mère des nations, elle comprendra mieux sa gloire en faisant cesser le divorce qui les divise depuis quatre-vingts ans ? Alors la hiérarchie des forces sera rétablie ; l'Église ne se réconciliera pas avec la société, mais la société avec l'Église. En contribuant à ce résultat, les catholiques libéraux font une œuvre sérieuse ; ils ne flatteront pas leur temps : ils lui rendront service.

En résumé, les catholiques libéraux, placés entre l'Église et la société moderne, ne savent pas se décider : ils penchent, pratiquement, vers la société moderne. Cette attitude est contraire au dogme : pour le moins, elle n'est pas pieuse. Entre Dieu et l'homme, l'hésitation n'est pas permise.

HISTOIRE D'UNE ÂME

LA SERVANTE DE DIEU
MATHILDE DE NÉDONCHEL

PAR
L'ABBÉ L. LAPLACE

1 vol. in-12 de XII-384 pages..... Prix franco : 88 cts.

C'est une grande qualité pour un livre de piété d'allier à une doctrine spirituelle vraiment forte et approuvée par l'Église l'exemple historique d'une vie qui en montre l'application.

L'Histoire d'une âme a précisément cette rare qualité, et son auteur, en racontant à grands traits la vie de Mathilde de Nédonchel, a écrit un livre fort intéressant et d'une réelle valeur.

La tendance générale qu'on a, de par le monde, à croire la sainteté inaccessible, dans notre siècle surtout, trouve un démenti formel dans *L'Histoire d'une âme*.

Avant d'arriver à la perfection, une âme lutte énergiquement, et se transforme petit à petit, au prix de longs et douloureux efforts.

Ce sont les trois degrés de la vie spirituelle que Mathilde de Nédonchel a successivement franchis.

Rien de plus édifiant que de suivre dans le récit attachant et coloré de M. l'abbé Laplace, cette progression de la grâce dans une âme privilégiée.

Ce livre est rendu vivant par des extraits du journal et des lettres de Mathilde de Nédonchel ; rien de vague, rien de perdu dans cette biographie que l'historien a tracée avec conscience, en suivant un plan très judicieusement conçu.

Nous espérons bien que ce livre, auquel il ne manque rien, pas même la perfection typographique, aura le succès qu'il mérite, et fera beaucoup de bien.

(La Semaine des familles, 31 janvier 1885).

Vie de Mathilde de Nédonchel

MORTE À ROME
EN ODEUR DE SAINTETÉ

Le 27 juin 1867, à l'âge de 24 ans

1 vol. in-12 de 502 pages..... Prix franco : 88 cts.
Avec un magnifique portrait en pied, sur acier.

HISTOIRE

Dogmatique, Liturgique et Archéologique

DU SACREMENT DE BAPTÊME

Par l'abbé JULES CORBLET

2 beaux volumes grand in-8, avec de nombreuses planches, 1155 pages.
Prix franco..... \$5.00

Voilà un livre qui manquait jusqu'ici non seulement au clergé, mais encore aux chrétiens désireux de s'instruire, et pour qui les choses de l'archéologie ont un si vif intérêt; M. l'abbé Corblet, au bout de vingt ans de travaux préparatoires, de patientes et surtout très intéressantes recherches, publie l'histoire du premier — par ordre — des sept sacrements. — le *Baptême*. Très complets, ces deux volumes éclairent les nombreux points de dogme, de liturgie, d'archéologie et d'histoire relatifs au baptême, dont les origines remontent à l'ancienne loi et dont les traces plus ou moins défigurées se retrouvent chez tous les peuples du monde entier. Pour la première fois, M. l'abbé Corblet a compulsé et dépouillé les récits des voyageurs, tant anciens que modernes, et vulgarisé les précieuses découvertes de l'archéologie chrétienne, depuis Boldetti jusqu'au chevalier de Rossi.

C'est une lecture des plus attrayantes en même temps que des plus instructives et qui fait vivement désirer la prochaine apparition des autres histoires des sacrements, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Ordre, etc.

Ce magnifique ouvrage se divise en 19 livres dont voici les titres :

- Livre I. PROLÉGOMÈNES.
 " II. INSTITUTIONS DU BAPTÊME CHRÉTIEN.
 " III. NÉCESSITÉ DU BAPTÊME.
 " IV. MATIÈRE DU BAPTÊME.
 " V. FORME DU BAPTÊME.
 " VI. MINISTRE DU BAPTÊME.
 " VII. SUJETS DU BAPTÊME.
 " VIII. EFFETS DU BAPTÊME.
 " IX. PRÉPARATION AU BAPTÊME OU CATÉCHUMÉNAT.
 " X. ÉPOQUE DU BAPTÊME.
 " XI. LIEUX DU BAPTÊME.
 " XII. PARRAINS ET MARRAINES.
 " XIII. NOMS DE BAPTÊME.
 " XIV. RITES, CÉRÉMONIES ET COUTUMES DU BAPTÊME.
 " XV. REGISTRES, ACTES ET EXTRAITS DE BAPTÊME.
 " XVI. RELEVAILLES.
 " XVII. RENOUVELLEMENT DES VŒUX DU BAPTÊME.
 " XVIII. ICONOGRAPHIE DU BAPTÊME.
 " XIX. BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DOGMATIQUE, LITURGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU BAPTÊME.

Rien que par cette table, on voit de quel immense intérêt est l'étude de cette science appliquée à l'histoire des dogmes et à la mystique des sacrements.

Parmi les points qui attirent plus particulièrement l'attention des lecteurs laïques, nous signalerons surtout les chapitres relatifs aux parrains et aux marraines, aux noms de baptême, aux rites, cérémonies et coutumes de l'administration du Baptême.

Ces trois points abondent en détails curieux, en anecdotes piquantes, en intéressants souvenirs de voyages, etc., et font de cet ouvrage vraiment monumental une vaste encyclopédie de tout ce qui a trait au premier des sacrements, celui-là même qui est, en quelque sorte, le plus familier à la masse du public. Car, qui n'est pas appelé, au moins une fois dans sa vie, à être parrain ou marraine, à choisir (ce qui n'est pas une mince affaire), un nom à son filleul ou à sa filleule, — enfin, à ne pas se montrer ignorant et gauche, dans sa participation aux cérémonies augustes et touchantes de ce sacrement empreint d'un si profond enseignement et d'une si haute poésie ?

(*La Semaine des familles*).

L'HERITIER DE MONTVEIL

PAR

Mlle GUERRIER DU HAUPT

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE.

1 vol. in-12 de 364 pages.....Prix franco 75 cts.

Les événements dramatiques, racontés dans un style d'une irréprochable pureté, se passent à la veille de la première Révolution. — L'auteur ne s'est pas borné à nous donner un roman; il a voulu nous faire connaître une époque, en nous retraçant la lutte de l'ancien et du nouveau monde, de la vieille monarchie qui s'en allait entraînant avec elle les institutions séculaires qui avaient fait notre grandeur, avec les aspirations libérales de la fin du 18^e siècle et ce besoin de réforme qui ne tarda pas à dégénérer en anarchie. L'ouvrage de Mlle GUERRIER DU HAUPT est tout à la fois instructif et attachant.

L'EXPIATION D'UN PÈRE

2^e EDITION

1 vol. in-12 de 338 pages.....Prix franco 75 cts.

Si ce livre, comme le dit l'auteur, est le vrai journal d'une vraie mère, bien amèrement éprouvée, c'est une œuvre remarquable; si c'est un roman, c'est encore une très belle conception. Une femme pieuse a épousé un homme qui n'a pas de principes religieux et qui est entraîné par le courant des idées modernes; en dépit des supplications de sa femme, il place son fils au Lycée: l'enfant en sort corrompu, et de chute en chute, il va dans l'abîme éternel. La mère raconte chaque jour les épreuves multipliées de sa vie; elle ne survit pas longtemps à son malheureux enfant, et le mari éclairé d'en haut, expie ses fautes, et publie ce journal, comme on place une lumière au bord d'un gouffre.

(*Bibliographie catholique*).

LE QUESTIONNEUR DE LA JEUNESSE

ou

L'ANNEE SCIENTIFIQUE ET AMUSANTE

RECUEIL PROGRESSIF EMBRASSANT LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE L'INSTRUCTION, DANS CE QU'ELLES ONT DE PLUS PROPRE A EXCITER L'INTÉRÊT ET A RENDRE L'ÉTUDE AGRÉABLE

Par le Docteur Th. OLIVIER

1 vol. in-8 de 216 pages..... 50

(EXTRAIT)

Combien y a-t-il de grandes statues dans l'église de Saint-Pierre à Rome?
Cent cinquante.

Quelle est la plus grosse boule qui surmonte un édifice?
Celle qui est placée au sommet de la coupole de l'église Saint-Pierre, à Rome, et qui supporte la croix.

Donnez une idée de sa grandeur.
Elle peut contenir seize personnes assises.

En quelle substance est cette boule?

En bronze.

Pourrait-on la visiter en tout temps?

Lorsque le soleil a de l'intensité, elle est si brûlante qu'on doit en interdire l'entrée.

Quel est le pays de l'Europe qui présente le plus grand nombre d'îles?
La *Turquie*, à cause de l'Archipel de la mer Egée.

On désire souvent rafraîchir la chambre d'un malade; on y réussit par un moyen bien simple: il suffit de mettre aux fenêtres largement ouvertes des linges imbibés d'eau; par un effort physique que la science explique, la température de l'appartement baisse promptement de 5 à 6 degrés; le malade se trouve ainsi, au plus fort de l'été, dans une atmosphère rafraîchie analogue à celle qui règne après les orages.

Petites lectures illustrées.

SOUVENIRS DE L'ECOLE STE-GENEVIEVE

Par le R. Père CHAUVÉAU

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

NOTICES SUR LES ÉLÈVES TUÉS A L'ENNEMI

3 vol. in-12 de 472, 484, 499 pages.....Prix franco \$2.25

Cet livre servira peut-être à démontrer une fois de plus l'heureuse influence d'une éducation chrétienne dans la famille et au collège. — Puisse-t-il fortifier dans l'âme de ses lecteurs l'amour du travail et des études sérieuses, le respect de l'autorité, ces sentiments d'honneur et ces habitudes viriles qui préservent de la contagion du mal, en un mot, les vertus dignes d'un jeune homme voué à la sainte cause de Dieu et au service de son pays.

ÉLÈVES DES JÉSUITES

Souvenirs des collèges de la compagnie de Jésus en France
1850-1880

PAR LE P. DIDIERJEAN

DE LA MEME COMPAGNIE

2 vol. in-12 de XI-612-632 pages.....Prix franco \$2.00

Cet ouvrage, qu'on ne saurait assez recommander aux familles et aux maisons d'éducation chrétiennes, est une réponse éloquentes aux décrets et aux mesures arbitraires qui ont expulsé les jésuites des 28 collèges qu'ils avaient fondés et où, pendant trente ans, ils avaient élevé plus de 60,000 français! Il renferme 70 notices consacrées à des jeunes gens restés fidèles à leur éducation chrétienne, qui se sont distingués par une mort glorieuse ou par une vie pleine de mérites et prématurément terminée.

L'auteur a fort heureusement évité le défaut des *morales en action*, des *travaux* protestants et de beaucoup de recueils élitaires qui distillent un venin profond. Mettant à profit les documents manuscrits qu'il tient de la confiance des familles, il se place autant qu'il peut derrière ses héros, cite leurs lettres et leurs journaux intimes ou il sait découvrir le trait de caractère et l' anecdote piquante, et, avec un art d'autant plus consommé qu'il se dérobe, il réussit à former une galerie de portraits vivants et variés dont les modèles se peignent eux-mêmes avec une naïveté charmante.

Un homme éminent dit de cet ouvrage: "Voici un livre dont la lecture se recommande à tout le monde, mais plus particulièrement aux prêtres et aux serruriers! On peut croire que si tous l'avaient lu, plusieurs, parmi ces derniers du moins, auraient reculé devant l'ouvrage qu'ils ont fait." Peut-être le spirituel écrivain flattait-il les serruriers; à coup sûr il ne calomnie pas les prêtres. Il est bien vrai que ce livre se tourne forcément en apologie de l'éducation des jésuites et en condamnation de tous ceux qui ont fait contre eux de la serrurerie suspecte. Qui, de toutes ces tombes prématurément ouvertes s'élève des voix qui accusent les persécuteurs; mais il en sort aussi des promesses d'immortalité et des espérances de salut pour le pays que les élèves des jésuites ont aimé jusqu'à la mort.

(*Bibliographie catholique*).

LE
MORCEAU DE PAIN.

Il y a bien des années, tant d'années que les mères des enfants qui lisent aujourd'hui ces contes, n'existaient pas encore, notre cher pays était très malheureux ; après beaucoup de batailles glorieuses dont mes petits lecteurs apprendront bientôt les noms dans l'histoire de France, quand presque tous ceux qui pouvaient se battre eurent été tués, les armées ennemies qui avaient bien plus de soldats que les nôtres, entrèrent en France et y restèrent longtemps.

Ce fut une époque de grande douleur et de grande humiliation. Parmi les enfants à qui j'ai raconté ce que je sais, plus d'un peut-être a entendu parler de ces tristes événements, à son grand-père ou à quelque parent, vieux à présent, mais qui, alors, était un jeune militaire, s'était battu bravement, et se désolait de voir arriver en vainqueurs des ennemis si souvent vaincus.

Cet affreux malheur n'était pas le seul. La récolte de blé avait été si mauvaise qu'il n'y avait pas assez de pain pour tout le monde : car, mes jeunes lecteurs le savent sans doute, le pain se fait avec la farine, et la farine avec le blé en écrasant pour en ôter l'enveloppe que les animaux domestiques mangent ensuite, lorsqu'elle a été ainsi brisée par la mouture, et qu'on appelle alors du son.

Comme il arrive toutes les fois qu'une chose est rare et que tout le monde en a besoin, le pain était devenu très cher : il coûtait plus du double de ce qu'on le payait ordinairement. Aussi les pauvres gens, chargés de famille, qui, les autres années, avaient déjà bien de la peine à vivre en travaillant, étaient-ils dans une grande misère, et seraient-ils morts de faim s'ils n'avaient été secourus.

Il y avait dans le village de Vineuil, près de Chantilly, un ancien soldat très laborieux qui avait une femme et plusieurs enfants. Beaucoup de travaux se trouvant arrêtés par l'hiver et le malheur des temps, son unique ressource était d'aller ramasser et casser du bois mort dans la forêt de Chantilly. Il y travaillait depuis le point du jour, et ne revenait qu'à la nuit noire, chargé d'un énorme fagot qu'une dame charitable lui achetait chaque soir et lui payait tout de suite.

Mais ce que la pauvre femme pouvait gagner ainsi, et ce que sa femme tâchait de faire de son côté, n'était pas suffisant pour les nourrir, eux et leurs enfants. Aussi, soulaient-ils tous de privations très dures, et souvent même de la faim.

Quelquefois, le maire qui les savait honnêtes et travailleurs, leur donnait des *bons de pain*, c'est-à-dire certains papiers à porter chez le boulanger qui savait ce que cela voulait dire, et donnait du pain, sûr d'être payé par la mairie. Vos mères, chers enfants, vous expliqueront celles qui connaissent toutes les manières de faire la charité, et qui vous enseignent l'aumône par leur exemple.

Un soir que le père Lamut (c'était le nom du bûcheron) avait reçu l'un de ces bons, il dit à André, son fils ainé, âgé d'environ huit ans, qu'il lui faudrait aller, le lendemain matin, à la ville de Senlis, qui est à plus d'une lieue de Vineuil, pour chercher la livre de pain à laquelle le bon donnait droit, parce que les boulangers du voisinage n'ayant pas de quoi suffire à toutes les demandes, le maire était obligé d'envoyer jusqu'à la ville les gens à qui il faisait l'aumône.

Une livre de pain ! C'était bien peu pour une famille entière, mais cette livre coûtait *neuf sous* et tant de gens en avaient besoin qu'on ne pouvait pas en accorder davantage à la fois.

La course était longue pour un enfant aussi jeune, mais il fallait que le père et la mère allissent à leur ouvrage, et ne perdissent pas une matinée. Aussi le petit garçon dit-il de bien bon cœur qu'il partirait aussitôt que son père l'éveillerait ; et en effet le lendemain, il était prêt de très bonne heure.

Personne de la maison ne déjeuna ce matin-là car on avait mangé la veille à souper, le dernier morceau de pain ; et le prix du fagot avait été employé à payer le boulanger du village avec qui on était en arrière, comme le sont toujours les pauvres gens dont le travail ne suffit pas à les nourrir.

André partit donc sans manger, laissant à la maison sa mère et ses petits frères, aussi à jeun. Quant au père, il était déjà à la besogne, quoiqu'il n'eût pas plus déjeuné que les autres.

L'enfant alla d'abord le plus vite possible ; mais le chemin était long ; et à mesure qu'il marchait et que l'heure avançait, la faim se faisait sentir ; elle devint bientôt très grande. Mes petits lecteurs doivent comprendre cela, eux qui se desolent tant, et peut-être même, disons-le tout bas, peut-être même se plaignent si fort quand, par hasard, leur lait ou leur chocolat n'est pas prêt à l'instant où leur toilette s'achève ; qui auraient volontiers, à ce qu'on assure, la prétention de manger avant d'être habillés ; et à qui on a bien de la peine à mettre les derniers boutons de leurs vêtements, sans qu'ils réclament, plus ou moins bruyamment, ce déjeuner qui est pour eux la première affaire importante de la journée.

André était plus patient, lui, parce qu'il avait déjà, quoique si jeune, la triste habitude de la souffrance.

Il arriva enfin, fatigué de la route et plus encore de son jeûne. Quand il eut remis le bon de la mairie à la boulangère qui gardait sa boutique en l'absence de son mari, et tandis qu'elle servait d'autres pratiques, il s'assit, sans rien dire, sur le pas de la porte, n'en pouvant plus de lassitude et de faim.

Au bout de quelques instants, la boulangère,

lui ayant coupé sa livre de pain, la lui apporta. En le regardant, elle fut frappée de sa pâleur et de son air abattu. C'était une femme très-bonne qui avait des enfants et qui s'intéressait à ceux des autres mères. Elle savait qu'il y avait, cette année-là surtout, des gens bien misérables, et quoiqu'elle ne fût pas riche du tout, elle remerciait chaque jour le bon Dieu de l'avoir mis en état, en prenant de la peine pour son commerce, d'élever ses enfants et de leur donner le nécessaire, alors que tant d'autres manquaient de nourriture et de vêtements. Elle demanda au petit garçon d'où il venait.

— De Vineuil, répondit-il.

— De si loin ! Avez-vous déjeuné, au moins ?

— Non, madame.

— Pauvre petit ! Et pourquoi ça ?

— Il n'y avait plus de pain à la maison, nous avions tout mangé hier au soir. C'est pour ça que je suis venu de si bonne heure.

Et en parlant ainsi, André se levait pour s'en aller.

— Vous partez tout de suite sans vous reposer davantage ?

— Oh ! oui, madame, c'est très pressé : mes petits frères doivent avoir bien faim.

— Et vous ?

— Moi aussi : mais je suis plus grand et plus fort qu'eux.

— Attendez un moment.

André se rassit avec docilité, pensant que la boulangère avait une commission à lui donner.

L'excellente femme alla couper à une miche déjà entamée, un morceau de pain assez gros, et l'apporta à André en lui disant :

— Tenez mon brave petit homme, voilà pour vous, pour votre déjeuner... Eh bien ! prenez donc !

Car l'enfant baissait la tête et ne remuait pas.

— Mais, madame, je n'ai pas d'argent pour vous payer ce pain-là.

— Eh ! mon pauvre petit, je ne veux pas non plus vous le faire payer ! Je vous le donne pour le manger comme je voudrais qu'on fit à mes enfants si leur père et moi ne pouvions pas les nourrir. Prenez, mon ami, vous me ferez plaisir.

André obéit en disant à la brave femme :

— Merci, madame, que le bon Dieu vous le rende !

Elle s'attendait à le voir mordre de grand appétit dans son pain, ce pain sec, la pénitence des enfants qui ne manquent de rien, et qui aurait paru délicieux au pauvre André, et elle se faisait une joie de le regarder faire son repas.

Elle fut donc tout étonnée de le voir mettre ce nouveau morceau de pain avec celui qu'il avait déjà, et se détourner comme pour partir.

— Eh bien ! s'écria-t-elle, qu'est-ce que vous faites donc ? Mangez ici : vous y serez mieux que sur la route, et je vous donnerai un verre d'eau à boire.

André rougit, resta un instant debout et embarrassé ; puis il répondit en hésitant.

— Si ça vous était égal, madame, j'aimerais mieux apporter mon pain à la maison, pour que maman me le partage avec mes petits frères ; sans ça, j'en aurais plus qu'elle ne pourra leur en donner à chacun sur la livre.

A ces mots, les larmes vinrent aux yeux de la boulangère. Elle réfléchit, puis elle dit à André :

— Faites comme vous voudrez, mon enfant ; je n'ai pas le droit d'empêcher une bonne action, si votre ange gardien vous en a donné l'idée.

D'ailleurs, le morceau de pain est à vous ; vous en êtes le maître. Dieu vous bénisse ; mais ne prenez-vous rien avant de partir ?

Je boirai bien l'eau, si vous voulez, madame, car j'ai aussi très soif.

La boulangère lui donna un verre d'eau qu'il but tout d'un trait. Puis, après avoir encore remercié cette femme charitable et lui avoir dit adieu, il partit courageusement pour refaire ce long chemin.

Il n'alla pas vite cette fois-là, malgré son courage et sa bonne volonté. Il fut même obligé de s'asseoir plusieurs fois en route : sa faim était devenue terrible. L'odeur du pain qu'il portait était une grande tentation. Il n'aurait pas fait mal en y célant, et mangeant le morceau qui lui appartenait mais il aurait perdu le plaisir qu'il se promettait à l'apporter à sa mère et à ses frères ; et surtout, cette joie sainte que donne une bonne action lorsqu'elle coûte un sacrifice très pénible.

André fut courageux jusqu'au bout, courageux comme peu d'hommes grands et forts l'eussent été à sa place.

Il atteignit enfin le village et la maison de ses parents. Il était temps ! La force lui manquait...

En entrant, il ne remit d'abord à sa mère qui l'attendait sur la porte avec inquiétude, que la livre de pain ; l'autre morceau était caché sous sa blouse. Il avait acheté le plaisir de le donner par une si dure privation qu'il avait bien le droit d'augmenter ce plaisir en ménageant une de ces surprises que les enfants aiment tant. Dans les familles riches, on fait des surprises avec de beaux cadeaux ; pour les pauvres, c'est quelquefois une surprise bien heureuse qu'un morceau de pain.

Aussi, et comme la mère Lamut coupait en soupirant, ce pain dont il y avait si peu pourtant de bouches, tandis que les deux petits, affamés, dévoraient des yeux les parts qu'elle allait leur donner, quelle joie ce fut pour André, de tirer de sa cachette son morceau à lui, son morceau rapporté de si loin, et de le montrer tout à coup sans rien dire !

— Maman, maman ! s'écrièrent ses petits frères en battant des mains, en voilà encore, André en a d'autre !

— Qu'est-ce que c'est que ça, mon fils ? demanda la mère Lamut, où as-tu pris ça ?

— On me l'a donné, maman, répondit fièrement André ; je ne l'ai pas mendié, allez ! C'est la bonne boulangère qui voulait me le faire manger pour mon déjeuner ; mais j'ai bien mieux aimé l'apporter ici, parce que j'ai pensé qu'il n'y en aurait guère pour tous, dans la livre. Il en faut garder un bon morceau pour papa qui travaille si

fort ; et, la dernière fois, quand vous avez eu coupé nos parts, il en est resté pour vous si peu, si peu que j'en avais envie de pleurer. A présent, nous allons tous bien manger : coupez vite, maman, s'il vous plaît, je meurs de faim !

Mais, avant de rien faire, la mère Lamut prit son fils dans ses bras, et l'y serra en le bénissant, et remerciait Dieu de lui avoir donné cet enfant courageux et dévoué. En ce moment-là, il ne lui semblait plus être pauvre, elle se sentait riche de son fils ! Bien riche en effet, car un bon cœur d'enfant vaut pour sa mère tous les trésors du monde.

Je ne sais pas la suite de l'histoire d'André ; j'ignore s'il a quitté le pays ou s'il y a vécu ; s'il est resté pauvre et ignorant comme ses hon-

nêtes parents, ou s'il a pu s'instruire et s'enrichir ; enfin, si la vie lui a été douce ou rude. Mais, je suis bien sûr qu'il est devenu un bon et brave homme ; que toujours, dans n'importe quelle condition, il a trouvé le moyen et la force de faire le bien en se sacrifiant ; que toujours aussi, il a été aimé et béni comme sa mère l'aimait et le bénissait, et que, par conséquent, il a connu le vrai bonheur.

Extrait de "CONTES A MON FILS."

PAR MARIE DE JOREL

1 vol. in-12 cartonné.....63 cts

DE LA RICHESSE DANS LES SOCIÉTÉS CHRÉTIENNES

PAR

M. CHARLES PÉRIN

3 vol. in-12 de XII-418. 431, 442 pages..... Prix franco \$1.75

VOICI LES GRANDES DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

- LIVRE I. DE LA RICHESSE ET DU PROGRÈS MATÉRIEL EN GÉNÉRAL. (13 chapitres.)
LIVRE II. DE LA PRODUCTION DES RICHESSES. (15 chapitres.)
LIVRE III. DE L'ÉCHANGE DES RICHESSES. (5 chapitres.)
LIVRE IV. DES BORNES dans lesquelles la Providence a renfermé la puissance de l'industrie humaine. (4 chapitres.)
LIVRE V. DE LA RÉPARTITION des produits du travail. (7 chapitres.)
LIVRE VI. DE L'AISANCE ET DE LA MISÈRE. (9 chapitres.)
LIVRE VII. DE LA CHARITÉ. (5 chapitres.)

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS. (54 pages.)

Table alphabétique des matières contenues dans les trois volumes de l'ouvrage. 18 pages.

LES LOIS DE LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

Par CHARLES PÉRIN

Professeur de droit public et d'économie politique à l'Université catholique de Louvain

2 vol. in-12 de XI-350-365 pages..... Prix franco \$1.75

Cet ouvrage a mérité à l'auteur un Bref de Sa Sainteté Pie IX, le 1 février 1875. En ce temps de foi vacillante, où les classes lettrées vivent principalement de théories et de préjugés, ce livre qui est tout de croyance et de faits est de nature à redresser bien des esprits et à éclairer et réchauffer bien des cœurs. Ajoutons que les lois de la société chrétienne étant toujours les mêmes, l'ouvrage de M. Périn a autant d'actualité en 1886 qu'il en avait lors de sa publication en 1875

SAINT THOMAS D'AQUIN

et

SAINT BONAVENTURE

Pour établir l'office de la Fête-Dieu, le souverain pontife Urbain IV manda auprès de lui les hommes qui unissaient le plus d'érudition à une sainteté profonde, les deux plus beaux génies de son siècle : l'angelique Thomas et le séraphique Bonaventure.

« Frères, leur dit-il, je veux établir dans toute l'Eglise la plus grande et la plus touchante solennité : je veux célébrer le sacrement d'amour et de miséricorde : j'attends de vous un ouvrage digne de ce grand objet. »

Les deux religieux étonnés refusent en vain de se charger d'une tâche que leur humilité leur montre comme au-dessus de leurs forces : toute résistance est inutile, il faut se soumettre aux ordres du Vicaire de Jésus-Christ. Au jour fixé, Thomas et Bonaventure se présentent devant l'assemblée qui doit juger leur travail.

— Commencez, Frère Thomas dit le Pape Urbain.

Le saint religieux, raconte un auteur moderne, lit d'abord les antennes des diverses parties de l'office, les leçons, les répons : tout était pris dans la Sainte-Ecriture et merveilleusement choisi. Le Pape garde le silence ; Bonaventure ne peut contenir un geste d'approbation, repréme d'abord par le respect.

Thomas passe à l'hymne du matin : *Sacris sollemnibus*.

Des larmes coulent des yeux de Bonaventure. On entend sous sa robe le frolement d'un papier dont les fragments tombent sur le sol.

Le ravissement du Frère Bonaventure se contient à grand-peine : d'autres petits morceaux de papier tombent encore aux pieds du saint moine. La lecture de la prose semble fixer surtout l'attention d'Urbain. Savant théologien, il trouve dans la *Lauda sion* un traité complet de la plus haute et de la plus sublime théologie sur le mystère du jour.

Thomas finit par le *Pange lingua*, dont la quatrième et la cinquième strophes resument le sacrement de l'Eucharistie. Il cesse de parler, on écoute encore... Le Pape dit enfin : « A vous, Frère Bonaventure. » Le religieux se jette aux pieds du Pontife et s'écrie : « Très-Saint Père quand j'écoutais frère Thomas, il me semblait entendre le Saint-Esprit. Lui seul peut avoir inspiré d'aussi belles pensées, révélées à mon frère Thomas par une grâce spéciale du Très-Haut. Oserai-je vous l'avouer, Très-Saint Père ? J'aurais cru commettre un sacrilège si j'avais laissé subsister mon faible ouvrage à côté de beautés si merveilleuses. Voici, Très-Saint Père, ce qui me reste. » Et le moine montrait au pape les morceaux qui couvraient le plancher. Le Pontife admira la modestie de Bonaventure autant que le génie de Thomas.

Lyon célébra le sixième centenaire de la mort de saint Bonaventure, comme Toulouse l'a fait pour saint Thomas d'Aquin.

DELICATESSE ET INDELICATESSE

Un grand médecin avait soigné un petit enfant. La mère reconnaissante arrive chez le sauveur du petit chérubin. « Mon Dieu ! Docteur, dit-elle, il y a des services qui ne se payent pas. Je ne savais comment reconnaître vos soins... J'ai pensé que vous voudriez bien accepter ce porte-monnaie que j'ai brodé de ma main. — Madame, répliqua un peu rudement le disciple d'Esculape, la médecine n'est pas une affaire de sentiment..., et mes soins veulent être rémunérés en argent ! Les petits cadeaux peuvent entretenir l'amitié, mais ils n'entretiennent pas nos maisons... ; — mais, Docteur, dit la dame effarée et blessée, parlez, fixez un chiffre. — Madame, ne vous récriez pas, c'est 2000 francs... »

Alors, la dame ouvre le porte-monnaie, en tire cinq billets de 1000 francs, en distrait deux, qu'elle donne au médecin, remet les trois autres dans le porte-monnaie et se retire en faisant une profonde inclination !

P. L. J

DE L'ÉGLISE ET DE SA DIVINE CONSTITUTION

Par DOM A. GRÉA

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, ANCIEN VICAIRE GÉNÉRAL.

1 fort vol. in-8 de XIII-517 pages.....Prix franco \$1.88

Entre tant d'ouvrages qui ont exposé la divine constitution de l'Église, celui de Dom Gréa se distingue par son originalité. Il est d'un scolastique nourri à la doctrine et accoutumé au langage de saint Thomas, mais il est aussi d'un mystique qui cherche bien haut, dans le sein même de Dieu, le type et l'origine de la hiérarchie ; je ne suis donc pas surpris de l'approbation qu'un maître contemporain a donnée à ce livre. "Vous contemplez dans son idéal divin," écrivait à Dom Gréa Mgr l'évêque d'Anthon, "cette société divine qui, procédant d'abord de la Sainte Trinité, est l'extension vivante de Jésus-Christ, le continue tout entier sur la terre, et fait qu'il parle encore au monde, le gouverne en le sanctifiant et le mène à sa fin dernière."

L'auteur est profondément romain, et en même temps il professe pour l'épiscopat une vénération et un amour qui s'élèvent jusqu'à l'enthousiasme. Y aurait-il là de quoi s'étonner ? Le pape lui-même est un évêque, car, dit Dom Gréa, "l'épiscopat serait abaissé s'il y avait quelque degré hiérarchique entre Jésus-Christ et lui-même ;" et naguère encore, le concile du Vatican, qui définissait les prérogatives souveraines du pontife romain, rappelait les droits de l'épiscopat et l'indissoluble lien qui unit les évêques à leur chef.

Une matière si haute et si vaste soulève bien des questions ; sur plus d'un point, je souscris volontiers aux réponses que l'auteur y fait. J'expliquerais comme lui la nature du titre et du pouvoir épiscopal dans celui qui n'a pas encore reçu le caractère que l'Ordre confère. "Le titre, dans ce cas, est comme un rayonnement anticipé de l'ordination en vue de laquelle il est conféré, dont il dépend par avance, dont le défaut le rend caduc, et qui lui sert par avance de cause et de raison d'être. C'est ainsi que l'aurore précède l'apparition du soleil, dont elle dépend."

Comme Bolgani, que Maur Capellari (le futur Grégoire XVI) cite avec honneur dans son *Triomphe du Saint-Siège et de l'Église*, j'admets aisément chez l'évêque, outre la juridiction particulière qui lui est conférée sur ses sujets, une certaine juridiction universelle, un droit de suffrage, qu'il possède solidairement avec ses frères, et qui, dans les conciles œcuméniques, le rend juge et législateur pour toute l'Église (*Triomphe du Saint-Siège*, etc. LXVII, LXVIII). Dom Gréa est dans le vrai lorsque, sans nier la valeur particulière que l'importance du diocèse et l'illustration du siège peuvent donner au témoignage d'un évêque, il reconnaît une égale valeur au jugement que porte chacun des Pères d'un concile. Mais où je ne

puis le suivre, c'est quand il étend le pouvoir de chaque évêque bien plus loin que ne l'a fait Grégoire XVI. "..... Les évêques, en vertu de cette union profonde et mystérieuse qui est leur ordre même et l'essence de l'épiscopat, agissent aussi, lorsqu'il convient qu'ils le fassent, au-delà même de ces limites étroites (les limites de leurs diocèses respectifs), et comme associés au gouvernement et au mouvement de l'Église universelle. C'est ainsi qu'au commencement agissaient les apôtres ; bien longtemps après eux, les hommes apostoliques et les premiers évêques établissaient des églises ou même venaient, en vertu de cette communauté universelle de l'épiscopat, au secours des peuples dans leurs pressantes nécessités..."

Certes, l'auteur ne présente qu'avec bien des atténuations cette opinion qui expliquerait, je l'avoue, certains faits embarrassants de l'histoire ecclésiastique. "Il est clair d'ailleurs, d'après les principes mêmes que nous avons exposés, que ce pouvoir plus étendu et qui ne se révèle guère que dans les circonstances extraordinaires, est au fond émané et entièrement dépendant du chef de l'Église." N'importe : cette juridiction universelle attribuée à chaque évêque, laquelle sommeillerait d'ordinaire pour se réveiller de temps en temps, s'accorde mal avec l'enseignement commun et avec la pratique constante de l'Église.

Dom Gréa connaît l'histoire et prouve, par de nombreux emprunts à la patristique, que la théologie positive lui est familière ; cependant, sa critique manque parfois de sévérité. Il cite, par exemple, comme de saint Clément I les lettres *ad virgines*, et comme de saint Pie I la lettre à Juste de Vienne : je doute que les maîtres les plus autorisés lui accordassent l'authenticité de ces documents. Je ne parle point de la fameuse lettre d'Anastase II à Clovis, dont M. Julien Havet vient de démontrer la date récente.

Dans un ouvrage sur l'Église, Dom Gréa ne pouvait oublier l'état religieux et les différents instituts qui en ont été les manifestations successives et variées ; il parlait *pro domo sua*, et les pages qu'il a consacrées à un tel sujet intéressent, instruisent et édifient. Les belles pages d'ailleurs, les pages éclairées d'une lumière discrète ou pénétrées d'une émotion contenue, se rencontrent plus d'une fois dans ce livre ; j'en signalerai une sur la prière liturgique et une autre où, en retraçant la providentielle situation de Rome, Dom Gréa semble se souvenir de ces merveilleuses descriptions, tout ensemble si poétiques et si précises, où excellait Lacordaire.

(Polybiblion.)

FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

La fête du Sacré-Cœur de Jésus a été instituée pour honorer l'infinie charité de notre divin Sauveur. Le cœur est regardé comme le siège des affections, et en adressant un culte particulier à celui de Jésus-Christ, nous reconnaissons l'amour dont il a été embrasé pour les hommes, nous lui faisons amende honorable pour tout ce qu'il a souffert pendant sa vie mortelle et tout ce qu'il souffre par notre ingratitude dans le sacrement de l'autel.

Si la Belgique eut la gloire de doter le monde catholique de la fête du Saint-Sacrement, la France fut choisie pour lui donner celle du Sacré-Cœur.

Au XVII^e siècle vivait au monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, en Charolais, une sainte religieuse nommée Marguerite-Marie Alacoque, modèle de sagesse, de soumission et de patience ; elle était en adoration devant le saint autel, un jour de l'octave de la fête du Saint-Sacrement, lorsque le Dieu des âmes pur-s se fit entendre à elle, et lui découvrant son cœur, lui dit : "Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes qu'il est allé jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour ; pour reconnaissance, je ne reçois de la plupart des hommes que des ingratitude par les mépris, les irrévérences, les sacrilèges et la froideur qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour. Je te demande qu'une fête particulière soit établie pour honorer mon cœur, en lui faisant réparation par une amende honorable."

Cette dévotion nouvelle éprouva d'abord de grandes contradictions, et la servante du Seigneur descendit dans la tombe, le 17 octobre 1690, sans avoir vu son triomphe ; mais le Ciel devait bientôt faire entendre sa grande voix. La Provence fut ravagée par une peste furieuse. La ville de Marseille, la première attaquée de ce fléau, avait perdu en peu de mois la moitié de ses habitants. Mgr de Belzunce, évêque de Marseille, voyant l'insuffisance des remèdes humains, résolut de recourir à celui qui tient dans sa main les clés de la mort et d'opposer à la colère de Dieu les mérites du Cœur sacré de son divin Fils. A cet effet, il ordonna que la fête du Sacré-Cœur fut solennisée le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, et lui fit une consécration publique de tout son diocèse.

Sa prière fut exaucée ; dès ce jour le mal commença à diminuer, et en peu de temps il cessa tout à fait ; c'est ce que les magistrats de cette ville ont reconnu et déclaré dans un acte authentique.

Cependant en 1722, au mois de mai, la peste se ralluma de nouveau ; deux cent cinquante prêtres du diocèse de Marseille ou des diocèses voisins accourus pour secourir les malades avaient succombé ; Mgr de Belzunce, renouvelant tout ce qu'avait fait à Milan S. Charles Borromée, prodiguait sa vie pour ses brebis. "Je suis encore debout par la grâce de Dieu," écrivait-il, au milieu des morts et des mourants : tout a été abat-

tu à mes côtés, et, de tous les ministres du Seigneur qui m'ont accompagné, il ne reste plus que mon seul aumônier."

Mgr de Belzunce fit dresser, le jour de la Toussaint, un autel au milieu du Cours ; puis il sortit de son palais, pieds nus, la corde au cou, et alla s'agenouiller devant le Dieu qui punit et qui pardonne, priant avec ardeur pour son troupeau. Les supplications continuèrent, et le 15 novembre le saint évêque donna la bénédiction à toute la ville du haut d'un clocher, au bruit des cloches et du canon qui invitaient les habitants de se mettre en prière.

Malgré tant de charité de la part du pasteur, de larmes et de prières de la part des fidèles, le Ciel demeurait inflexible et le fléau continuait ses ravages. Au Cœur de Jésus était réservé de le faire disparaître. A la sollicitation du prélat, les magistrats en corps firent vœu d'aller tous les ans au nom de la ville, à l'église de la Visitation le jour de la fête du Sacré-Cœur, assister à la procession qui devait être établie à perpétuité en ce même jour. Ce vœu fut prononcé publiquement devant l'autel de l'église cathédrale, par le premier des magistrats municipaux, au nom de tous, le jour de la Fête-Dieu, avant la procession du Saint-Sacrement que Mgr l'évêque tenait entre ses mains, les magistrats étant à genoux devant lui.

Dès ce jour-là le mal commença à disparaître, et, six semaines après, il n'y avait plus de maladie.

Mgr de Belzunce s'empressa d'accomplir sa promesse et établit à perpétuité une procession générale pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Tous ces faits sont constatés par les mandements de ce prélat et par les actes de délibération des magistrats municipaux de la ville de Marseille.

Cette dévotion fut approuvée par le pape Clément XIII, pour le royaume de Pologne, ensuite pour le royaume de Portugal ; enfin par le pape Pie VI ; elle se répandit alors dans toutes les parties du monde ; des sociétés religieuses se sont formées dans le but spécial d'honorer le Cœur sacré du Sauveur.

Le mois de juin a été dédié à cette dévotion, et le pape Pie VII, par un rescrit du 10 mars 1802, a accordé des indulgences à ceux qui s'y associent.

Les cruels malheurs qui viennent d'affliger la France étaient bien propres à ranimer le zèle des chrétiens ; aussi pour remercier le Ciel de nous avoir préservés d'une ruine totale dont nous étions menacés, implorer sa miséricorde et son pardon au milieu de tant de calamités, de nombreux fidèles ont fait le vœu d'élever une église en l'honneur du Sacré-Cœur, et ce vœu ne peut manquer d'être réalisé par le concours de tous ceux qui comprennent que, pour relever notre France coupable et châtiée, c'est par la prière et d'en haut que doivent nous venir le secours et la force.

(P. Lites les lures illustrées.)

COMMENTAIRE SUR L'ÉPÎTRE DE SAINT PAUL

AUX

ROMAINS.

Par l'abbé A. F. MAUNOURY.

1 vol. in-8 de XIX-419 pages..... Prix franco \$1.25

COMMENTAIRE SUR LES DEUX ÉPÎTRES DE ST PAUL

AUX

CORINTHIENS.

Par l'abbé A. F. MAUNOURY.

1 vol. in-8 de 578 pages..... Prix franco \$1.60

COMMENTAIRE SUR LES DEUX ÉPÎTRES DE ST PAUL

AUX

GALATES, AUX ÉPHÉSIENS, AUX PHILIPPIENS, AUX

COLOSSIENS ET AUX THESSALONIENS.

Par l'abbé A. F. MAUNOURY.

1 vol. in-8 de 610 pages..... Prix franco \$1.60

COMMENTAIRE SUR LES DEUX ÉPÎTRES DE ST PAUL

A

TIMOTHÉE, A TITE, A PHILÉMON, AUX HÉBREUX.

Par l'abbé A. F. MAUNOURY.

1 vol. in-8 de 667 pages..... Prix franco \$1.60

LES QUATRE VOLUMES..... Prix franco \$6.00

JOURNAL DE GASTON

HEURES SÉRIEUSES D'UN ÉCOLIER

PAR

M L'ABBÉ CALAS

ANCIEN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

OUVRAGE APPROUVÉ PAR

NOSSEIGNEURS DE CARCASSONNE, TOULOUSE, AUTUN, CHALONS ET MACON

2 vol. in-12 de 383-354 pages..... Prix franco : \$1.25

Gaston a douze ans ; élevé au sein de la famille par une mère pieuse et intelligente, qui a déposé dans sa jeune âme les bonnes semences qui produiront plus tard d'excellents fruits, il n'a encore fait qu'entrevoir l'éducation du collège, cette vie en commun, plus rude, plus laborieuse, plus difficile, en un mot. Lorsque ce douzième anniversaire a sonné, après une petite fête de famille très bien imaginée, le père de Gaston lui déclare solennellement qu'il a résolu de lui faire suivre les études du collège. Les classes, jusqu'ici faites sous les yeux du père, devront se continuer avec l'aide d'un maître habile, chef d'institution distingué et ami de la maison. Levé à six heures chaque jour, Gaston se rend au collège après la prière faite en compagnie de son père ; là, il travaille pour la première fois avec des enfants de son âge, et reçoit une heureuse émulation de cette nouvelle méthode ; rentré à quatre heures, il fait ses devoirs avec exactitude, reçoit de son père, qui lui sert de répétiteur, d'utiles leçons, et conserve ainsi, dans la vie de famille, cette bonne éducation sans laquelle l'instruction serait bien nulle chez un jeune garçon.

Un bon oncle, un chanoine qui habite la même ville que ses parents, est d'un puissant secours à l'enfant dans la direction spirituelle de sa conduite et c'est par son conseil qu'il entreprend d'écrire un journal où seront consignées ses impressions, ses joies, ses douleurs, en un mot, sa vie tout entière. Le premier volume contient toutes les préparations nécessaires au grand acte de la première communion ; Gaston a compris que de nouveaux devoirs lui sont imposés ; il rentre en lui-même, et, dans ce journal qui devient, pour ainsi dire, une seconde conscience, il n'omet ni ses fautes, ni ses négligences, afin de s'en corriger. Visites aux pauvres, aumônes faites non seulement avec l'argent, mais surtout avec le cœur, rien n'est omis pour concourir à faire de l'enfant un écolier réellement vertueux. D'agréables histoires venant à propos ont un attrait particulier ; nous aimons surtout celle de Josué et de Joaquina, deux caractères d'enfants heureusement mêlés à ceux de la famille de Gaston, qui participe à leurs peines, à leurs luttres pour combattre les défauts de leur âge, à leurs efforts pour

mener jusqu'au seuil de la perfection leurs jeunes vertus.

Au second volume, Gaston a quinze ans : son père, tombé gravement malade et obligé d'habiter une ville du Midi, laisse son fils au collège. Là, une nouvelle phase commence dans la vie du jeune garçon. Separé d'une famille tendrement aimée, il devient plus sérieux ; des lettres de ses sœurs, de sa mère, de son père, le tiennent au courant de ce qui se passe loin de lui, et entretiennent cette douce confiance à laquelle il a été habitué. Et puis, ses travaux augmentent, ils prennent un cours plus sérieux, plus intéressant ; il commence ses humanités.—Voici ce que Gaston transcrit à ce sujet dans son journal : " Il paraît que les humanités sont comme une philosophie, et aussi comme une géographie de la pensée et du langage. Elles divisent en portions bien distinctes le domaine des lettres, assignant à chaque genre ses règles, son importance, le ton qui lui est propre et les limites dans lesquelles il doit se mouvoir et qu'il ne doit pas franchir (p. 27)." En effet, par une analyse raisonnée de ce qu'il étudie, Gaston apprend à penser ; il apporte dans ces études des appréciations nouvelles qui lui sont suggérées par l'excellente direction sous laquelle il se trouve placé. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de faire beaucoup de citations ; nous pourrions indiquer notamment, à la page 59, la leçon d'histoire, et, à la page 164, à la suite d'une explication de quelques passages du VI^e livre de l'Énéide, une juste appréciation de la manière d'écrire chrétieusement les classiques païens. De pieuses et intéressantes instructions de M. l'aumônier, des leçons de haute morale, privilège exclusif de M. le directeur, sont citées de temps en temps et seront profitables à tous, élèves et maîtres.

Cet ouvrage, recommandé par une explicite approbation de Mgr l'évêque de Carcassonne, est d'un auteur qui fait sa première entrée dans le monde littéraire ; nous souhaitons qu'il continue, et que, comme Mlle Monniot, l'auteur de l'excellent *Journal de Marguerite*, il nous montre aussi Gaston à vingt ans ; il serait bon de faire connaître aux familles chrétiennes et aux jeunes gens ce que devient un jeune homme ainsi élevé.

A. MAZURE.

TABLEAUX ANECDOTIQUES

DE LA
VIE DE L'ÉCOLIER

PAR
MARCELLIN MOREAU.

1 vol. in-12 de 352 pages.....Prix franco 63 cts

PRÉFACE.

Sur la fin d'une carrière consacrée tout entière à l'enseignement, nous avons voulu recueillir nos souvenirs, en puisant dans nos cartons et aussi dans les annales d'une jeune académie que nous dirigeons sous l'influence d'un maître habile dans les lettres.

Telle est la double source de ces *Tableaux anecdotiques de la vie de l'écolier*.

Avant de dérouler nos tableaux, il importe d'éclaircir la scène. C'est pourquoi nous demandons au lecteur de nous suivre un moment dans l'intérieur de la famille, car ce séminaire est une famille, que nous allons faire revivre à l'aide de nos souvenirs.

L'autorité y est représentée par un bon père, sous le nom vénéré de M. le Supérieur, intervenant parfois, en personne ou par des collaborateurs animés pour la jeunesse du même dévouement que leur chef, dans ces petits débats qui s'élevaient de temps à autres au sein de cette paisible république des lettres, quelque bien réglée qu'on la suppose.

Helas ! il y a eu avant nous, et après nous il y aura encore des écoliers négligents pour les progrès de la science : de feu pour les exercices violents du corps ; étourdis et désordonnés, au grand désespoir des parents qui ne les revoient qu'aux vacances, et des maîtres qui les voient à l'œuvre tous les jours, pendant dix mois de l'année !

On ne sera donc pas surpris de trouver un code pénal en pleine vigueur, au milieu des plus beaux jours de notre âge d'or.

Mais cet âge d'or a d'autres institutions qui ont besoin d'être expliquées. Sous la direction d'un professeur, quelques enfants, élus chaque mois par le suffrage combiné de leurs maîtres et de leurs condisciples, vont visiter les prisonniers, les pauvres, et distribuer les secours recueillis le jeudi matin parmi les élèves. Ce sont les *Petits Aumôniers*, fonctionnant sous la conduite de M. le Grand Aumônier. Cette institution a ses annales particulières, lues au réfectoire, afin de remercier et d'aiguillonner la charité des jeunes bienfaiteurs.

Les lettres ont une Académie, formée de l'élite des hautes classes. Ici, les président, vice-président, secrétaire et trésorier sont tirés du sein des élèves académiciens. Les maîtres n'interviennent que pour diriger de haut le mouvement, et prévenir de loin les écarts. Cette académie a aussi ses annales et son journal. C'est à ce journal surtout que nous avons emprunté les anecdotes mêlées à nos propres souvenirs en laissant au bas des articles les initiales des jeunes rédacteurs. L'origine de ces anecdotes explique à nos lecteurs le caractère d'actualité conservé à la plupart de ces récits.

La physionomie des salles d'étude, des classes et des cours de récréation est à peu près la même partout, sauf que, chez nous, ni murs, ni grille n'y dérobaient la vue d'une splendide végétation en pleine campagne ; pas même pendant l'étude, pour ceux du moins qui sont placés en face des fenêtres.

Quant aux essais de marine, de combats militaires ou de spéculations commerciales, ce sont des produits spontanés, éclos de ces façons

cervelles d'écolier, et qui n'ont point leur racine dans nos institutions.

Nous aurions pu citer aussi des tentatives avortées d'academies et de journaux clandestins au sein de la petite pension, tant la vie intellectuelle se développe de bonne heure au milieu d'institutions variées, embellies par les arts et par de fréquentes fêtes littéraires, auxquelles les fêtes religieuses elles-mêmes, dans un ordre d'idées plus sévère et plus élevé, apportent, sans qu'on le cherche, un élément précieux, une part d'influence sur la mâle direction des esprits, et cette satisfaction du cœur qui fait de la vie au petit séminaire un enchaînement de fêtes, ou plutôt une fête continuelle !

Nous avons donc pensé que si un spirituel journaliste, le chroniqueur de la *Gazette des tribunaux*, avait pu attacher ses lecteurs au récit des *Petites causes peu célèbres*, les amis de la famille ne seraient pas moins attirés à ces tableaux, vraies photographies, à ces portraits pris sur le vif, d'une jeunesse toujours en droit de nous intéresser, et qu'on lirait aussi nos petites anecdotes de la vie écolière, les mères surtout et les sœurs, curieuses de savoir ce qu'on fait de leurs enfants ou de leurs frères, après que l'écho des derniers adieux s'est perdu sous les tilleuls et les rosiers de l'avenue du séminaire, et comment s'écoulaient les fraîches années de l'adolescence dans cet asile mystérieux et sacré des *humanités*, comme on disait autrefois.

Pour cela, nous avons dû faire disparaître les noms de famille, ne conservant que les prénoms, communs à tant d'aimables étourdis qui, dans le long espace de quarante ans qu'embrassent nos souvenirs, ont répondu aux vocables de Paul, d'Emile, de Victor, de Gaston ou autres.

D'ailleurs, ces anecdotes n'ont rien d'amer ni de compromettant. Déjà plusieurs des jeunes acteurs ont disparu de la scène du monde ; et les survivants aimeront à y retrouver une vue rétrospective de ces premières années vers lesquelles, en avançant dans la vie, on aime ordinairement à se reporter avec bonheur.

Nous devons prévenir le lecteur que ces tableaux sont loin de présenter un ensemble complet de la vie et de l'éducation, dans la chère maison dont la jeunesse a posé dans nos peintures. La vie religieuse, si puissante et si féconde, n'y est pas représentée ; l'élément scientifique et grammatical n'y figure que par les naïvetés des jeunes adeptes de la science. Et la poésie elle-même, la littérature, qui ont dit en vers et en prose tant de choses spirituelles et charmantes, n'y avaient guère droit d'admission, sinon quand une aventure locale leur donnait un billet d'entrée dans le recueil, ce qui est assez rare.

Somma toute cependant, et tel qu'il est, cet ensemble de récits nous replonge dans un milieu actif et remuant, espiègle sans malice, et bon jusqu'à une naïveté qui a son cachet de grâce enfantine. Peut-être en jugeons-nous avec un cœur trop paternel. Que le lecteur lise et voie par lui-même. Et si nos récits paraissent à quelques-uns retouchés et flattés, comme certains portraits, nous aurions pour garants de notre sincérité les jeunes rédacteurs qui ont tenu avec nous la plume, et les contemporains, nombreux encore, des temps que nous rappelons.

PENSÉES

Il n'est sur terre aucune joie, aucun gendre de délices comparable au bonheur de ceux qui se sont abandonnés à la volonté de Dieu, et ont ainsi trouvé le pardon et la paix en Jésus Christ. N.

Le premier degré de l'état de grâce est de chercher tout en Dieu ; le second, plus parfait, est de ne chercher que Dieu. Le premier degré de l'état de grâce fuit le péché ; le second tend à s'unir tous les jours plus intimement à Dieu. Le premier est susceptible de calme et d'orage ; le second se ment quelquefois, mais tel que l'aiguille de nos baromètres, qui a toujours au centre son point fixe. Cette vie surnaturelle paraît dure et pénible au commencement ; mais elle n'est pas privée de consolations. Elle progresse comme l'aurore ; point lumineux d'abord, elle grandit jusqu'à s'identifier en quelque sorte à la vraie lumière ; et, si beaucoup d'entre nous l'apprécient peu au début, c'est que leur foi est faible. P. A.

(Pensées et Maximes du P. Faber.)

In-32..... 50 cts.

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

AUX ENFANTS QUI N'ONT PAS ENCORE FAIT LEUR PREMIÈRE COMMUNION

NOUVELLE MÉTHODE

POUR DONNER LA PREMIÈRE INSTRUCTION RELIGIEUSE

PAR

L'abbé M. A. MAUDUIT.

2 vol. in-12 de XX-860 pages.....Prix franco, brochés : \$1,50, reliés : \$2,00

La nouvelle méthode pour donner aux enfants la première instruction religieuse embrasse quatre exercices. Le premier est celui de la mémoire : apprendre le texte du catéchisme ; suivant la liaison des idées, une ou plusieurs questions avec leurs réponses. Le texte adopté est sensiblement le même que celui de la plupart des catéchismes de France, et c'est là un avantage incontestable. Apprendre est le fait de la mémoire, comprendre celui de l'intelligence. Entre les deux la différence est grande. Aussi, le second exercice roule sur les idées principales du texte à expliquer. On signale à l'enfant les points sur lesquels il doit fixer les yeux de son intelligence. Le troisième a trait à l'explication de ces mêmes idées. C'est l'application de la méthode scholastique : poser l'état de la question, préciser et définir avec clarté. Le quatrième exercice est l'emploi de la méthode socratique, qui consiste à faire dire à son interlocuteur les vérités dont on veut le convaincre. C'est un moyen de contrôle pour savoir si les enfants ont bien appris et compris. L'union de ces deux méthodes est excellente. L'auteur a donc saisi le point de vue véritable auquel il faut se placer si l'on veut réussir dans l'art si difficile d'intéresser et d'instruire, et il fait aux catéchistes cette recommandation essentielle de parler peu, d'attirer l'attention sur les points principaux et de faire parler beaucoup. Des petits cas de conscience sont même proposés aux enfants et nettement résolus.

L'ouvrage se distingue par l'ordre, la logique, la clarté, la précision. Mgr Bravais et Mgr Germain en ont fait ressortir le mérite et l'utilité. Il nous revient avec les honneurs d'une troisième édition. Aujourd'hui que la gymnastique corporelle est plus en honneur dans certaines écoles que la gymnastique intellectuelle, les pères et les mères de famille, qui partagent avec le prêtre la haute mission de l'éducation des enfants, pourront tirer de cet ouvrage le plus grand profit.

BÉGLIN

(Bibliographie catholique.)

C. B. LANCTOT

1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VIN DE MESSE

Approuvé par Sa

Grandeur Monseigneur

de Montréal.

SAYS NOIRS,

MÉRINOS

ET

SOUTANES

sur

COMMANDE.



HUILE D'OLIVE

Pour les sanctuaires,

HUILE POUR TABLE

AUBES

PURIFICATOIRES

LAVABOS

ET

LINGERIE

POUR

EGLISE.

Importation de Calices, Ciboires, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasublerie, Orfèvrerie, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, etc.

Fabrication de Statues religieuses en plâtre et carton-pierre, Décoration d'église, Vitraux, Châsses de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie.

Spécialité : **DRAPEAUX, BANNIÈRES, INSIGNES, Etc.**

BEAUX ARTS

ATELIER DE SCULPTURE RELIGIEUSE ET HISTORIQUE

OUVRAGES DE COMMANDE SEULEMENT

STATUES RELIGIEUSES (originaux et reproductions) en marbre, en bois, pour intérieur.

STATUES RELIGIEUSES (originaux et reproductions) en bois, couvertes en plomb laminé, en ciment, pour intérieur.

BAS-RELIEFS sculptés en bois, pour tombeaux d'autels et retables.

SCULPTURE ARTISTIQUE pour intérieur d'églises et édifices publics.

—ET AUSSI—

FABRICATION D'AUTELS ET CHAIRES

STATUES HISTORIQUES en bronze et en marbre pour places publiques.

BUSTES (Portraits) en marbre, plastique, terre cuite.

DESSINS ET PLANS pour monuments, etc., etc.

POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A

PHILIPPE HEBERT, Artiste Sculpteur,

N^o. 34 RUE LABELLE, MONTREAL